LA LIBERTÉ
Depuis 1913

VOL. 104 N° 45
7 AU 13 MARS 2018
MANITOBA • 2,20 $ + TAXES



Réglez l'heure!

Dans la nuit du 10 au 11 mars, on avance l'heure. Une bonne occasion pour vérifier les piles des détecteurs de fumée!

BE SEXY READ FRENCH

VIEILLES ÉCURIES BIENTÔT CONDOS



ÇA BOUGE DANS LE VIEUX SAINT-BONIFACE

Longtemps le site était connu comme une partie de l'usine de Modern Dairies, puis de Béatrice, enfin de Parmalat. L'édifice en arrière de Pascal Toupin-Selinger, au coin des rues Notre-Dame et Saint-Joseph, est bien l'un des derniers morceaux du Vieux Saint-Boniface industriel. Les anciennes écuries de la première usine laitière font aujourd'hui l'objet de discussions entre promoteurs, résidents et politciens municipaux. Objectif : densifier un quartier en mutation depuis 50 ans.

| **Page 7.**

photo : Valentin Cueff

LA LIBERTÉ
Depuis 1913

Journal hebdomadaire publié le mercredi par Presse-Ouest Limitée

C. P. 190, 420, rue Des Meurons, unité 105
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4
Téléphone : 204- 237-4823
Télécopieur : 204-231-1998
www.la-liberte.ca

Ouvert de 9 h à 17 h du lundi au vendredi

Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de **Derksen Printers à Steinbach**.

CONVENTION
DE LA POSTE-PUBLICATIONS
N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996

ISSN 0845-0455

LA LIBERTÉ JOURNAL | LA LIBERTÉ COMMUNICATION

Directrice et rédactrice en chef :
Sophie GAULIN | sgaulin@la-liberte.mb.ca
Directrice adjointe et coordonnatrice de La Liberté communication :
Lysiane ROMAIN | lromain@la-liberte.mb.ca
Rédacteur en chef associé :
Bernard BOCQUEL | bbocquel@mymts.net
Journalistes :
Daniel BAHUAUD | dbahuaud@la-liberte.mb.ca
Valentin CUEFF | vcueff@la-liberte.mb.ca

Chef de la production : **Véronique TOGNERI** | vtogneri@la-liberte.mb.ca
Adjointe à la direction : **Roxanne BOUCHARD** | rbouchard@la-liberte.mb.ca
Adjointe administrative : **Marta GUERRERO** | mguerrero@la-liberte.mb.ca
Caricaturiste : **Cayouche (Réal BÉRARD)**
Gestionnaire de projets : **Catherine DULUDE** | cdulude@la-liberte.mb.ca
Publi-reporters :
Marie BERCKVENS | mberckvens@la-liberte.mb.ca
Camille HARPER | charper@la-liberte.mb.ca
Morgane LEMÉE | mlemee@la-liberte.mb.ca
Manella VILA NOVA | mvilanova@la-liberte.mb.ca
Amine ELLATIFY (vidéos) | aellatify@la-liberte.mb.ca

LA LIBERTÉ COMMUNICATION est un département de services en rédaction, graphisme, marketing, communication et production vidéo.

LETTRES À LA RÉDACTION

Le journal ***La Liberté*** est ouvert à la publication de toute lettre à l'éditeur à condition que l'auteur(e) soit identifiable (les noms de plume ou pseudonymes ne sont pas acceptés) et qu'elle ne contienne pas de propos diffamatoires. La rédaction se réserve le droit de limiter la longueur des lettres ou de retourner celles dont la formulation n'est pas claire. Merci d'envoyer vos lettres au plus tard le vendredi avant midi pour une possible parution la semaine suivante à l'adresse : **sgaulin@la-liberte.mb.ca**.

Veuillez noter que les chroniques, lettres et tribunes libres publiées dans *La Liberté* reflètent l'opinion de leurs auteur(e)s et pas forcément celle du journal.

ANNONCES PUBLICITAIRES

L'heure de tombée pour les annonces est le mercredi 16 h pour parution le mercredi de la semaine suivante. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.

Nos annonceurs ont jusqu'au mardi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

ABONNEMENT

Contactez mguerrero@la-liberte.mb.ca ou 204-237-4823.

L'abonnement annuel : 66,50 $ (TPS et taxe provinciale incluses)

Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

« Nous reconnaissons l'appui financier du gouvernement du Canada. »

Canada

Définition de la semaine

Igourie*
(i-gou-ri) n. f.
don inné pour chercher d'abord dans la mauvaise poche.

LE BALEINIÉ

LE BALEINIÉ, MAIS QU'EST-CE QUE C'EST?

C'est un recueil, sous forme de dictionnaire de mots imaginés, qui se propose de décrire les petits tracas du quotidien pour lesquels il n'existe aucune définition officielle.

Mais si, vous savez bien, ce meuble qui a la fâcheuse manie de toujours se trouver sur le chemin de votre orteil... Ou ce petit bout de salade coincé entre l'incisive et la canine, dont vous découvrez la présence après une réunion de la plus haute importance avec toute votre équipe...

Et bien grâce à *La Liberté*, et aux éditions du Seuil qui nous ont accordé les droits de reproduction, nous allons vous dévoiler chaque semaine, dans nos pages, comment appeler chacun de ces petits grains de sable qui savent si bien vous argascaner l'existence. Vous suivez?



**Le Baleinié, Dictionnaire des tracas*, Jean-Claude Leguay, Christine Murillo, Grégoire Oestermann, © Éditions du Seuil, 2003

3 VOIX À LA TROIS



Électrifier le transport : la solution où tout le monde gagne

Le temps est venu de sérieusement électrifier le transport au Manitoba. Les Manitobains consomment près de 280 pétajoules (PJ) d'énergie par année : 120 PJ en produits pétroliers raffinés, 80 PJ en gaz naturel et 80 PJ en électricité. C'est la part de consommation en électricité qu'il faut encourager. Le transport constitue la solution la plus évidente pour y arriver avec une mesure d'efficacité.

Car c'est un fait que le transport représente un pourcentage élevé de l'énergie consommée chez nous. Une réalité de nos vies qui pourrait répondre au problème du surplus de production d'Hydro Manitoba.

À court terme, c'est à la Province et aux villes de Winnipeg et de Brandon de se lancer dans des initiatives porteuses. Exemple de leadership : les voitures des sociétés de la Couronne devraient être électriques. Et nos villes devraient acheter davantage d'autobus électriques.

Des choix politiques qui auraient un double impact bénéfique : réduire les gaz à effet de serre et augmenter la consommation de l'électricité produite chez nous. À moyen terme, nos gouvernements pourraient aussi encourager les Manitobains d'acheter une voiture électrique.

L'électrification du transport public et privé permettrait de procéder à d'importantes économies. Nazim Cicek, le professeur du génie des biosystèmes à l'Université du Manitoba, estime que le coût par kilomètre du transport électrique serait cinq fois moins élevé que celui du pétrole. On y gagnerait, même si nos factures d'électricité augmentaient de 50 pourcent!

Nazim Cicek préconise également un développement de l'énergie solaire. À long terme, une solution louable. Mais en 2018, notre priorité évidente doit être de réduire notre dépendance au pétrole raffiné, tout en soutenant Hydro Manitoba.

Les enjeux de l'élection dans Saint-Boniface

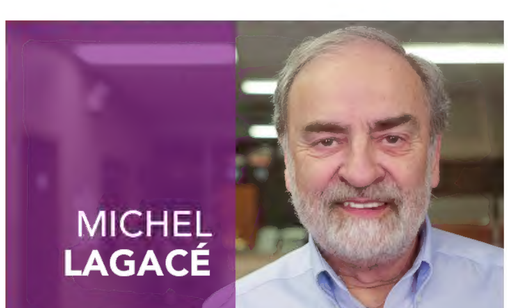


L'élection partielle qui s'annonce dans le comté provincial de Saint-Boniface n'a pas la même importance pour tous les partis en lice. Pour les progressistes-conservateurs, les enjeux sont moindres. Ils n'ont pas besoin du comté étant donné leur écrasante majorité au Palais législatif. Il est d'ailleurs difficilement concevable qu'ils l'emportent, quel que soit leur candidat, compte tenu de la baisse de popularité de M. Pallister à Winnipeg.

Pour les libéraux, leur nouveau chef Dougald Lamont sera candidat. Il n'a pas le choix. Les libéraux ont besoin d'un quatrième député à l'Assemblée législative pour être reconnu officiellement comme parti. Qui plus est, M. Lamont connaît Saint-Boniface et a déjà été candidat en 2003. Sa crédibilité et celle de son parti sont en jeu s'il ne parvient pas à augmenter le vote libéral de façon significative.

Pour le NPD, l'élection dans Saint-Boniface est presque une question existentielle. S'il ne parvient pas à retenir dans son giron un siège qu'il détient depuis près de deux décennies, quel espoir peut-il nourrir dans les autres comtés de la province? Le choix du candidat relève donc de la plus haute importance. Deux personnes sont officiellement dans la course : Blandine Tona et Lauralee Gooding. D'autres noms circulent. Tous de braves gens sans aucun doute, mais aucune de ces personnes n'est connue en dehors d'un milieu restreint. N'oublions pas que Saint-Boniface est un comté majoritairement anglophone.

Il ne serait pas exagéré de dire que le sort des deux partis d'opposition repose entre les mains des électeurs de Saint-Boniface. Leur choix pourrait avoir des conséquences à l'échelle de la province.



Brian Pallister perdu dans une fantaisie de fiches d'évaluation

Le Premier ministre du Manitoba, Brian Pallister, vient de lancer ce qu'il a appelé une « initiative » dont le but principal serait de transformer la fonction publique provinciale. Ainsi, cette bureaucratie de 14 000 employés serait plus centrée sur le client et elle rendrait compte de ses actions.

Pour accomplir cette mission, le Premier ministre propose une seule mesure concrète : établir un système de fiches d'évaluation pour que des équipes d'employés puissent tenir compte de leur progrès.

Munis de ce système, les fonctionnaires feraient dorénavant preuve de créativité et d'innovation, ils proposeraient des solutions innovatrices et remettraient en cause le statu quo. Ayant ainsi créé un milieu de travail qui serait valorisant, la fonction publique pourrait attirer « *the best and the brightest* ». M. Pallister s'est servi de tous les clichés du domaine de l'administration publique. En réalité, le gouvernement éprouve de la difficulté à gérer le statu quo.

Le Premier ministre nomme les sous-ministres. Le ministère du Sport, de la Culture et du Patrimoine attend pour sa part la nomination de son sixième sous-ministre depuis les élections d'avril 2016. Par ailleurs, le gouvernement est en train de réduire la fonction publique de 1 200 postes, les salaires sont gelés pour deux ans et sévèrement limités pour les deux années suivantes. De plus, il réorganise la livraison des services, ce qui crée toujours incertitude et insécurité. Et pour compliquer la situation, les syndicats appuient en principe le parti néo-démocrate, ce qui n'aide pas les relations avec un gouvernement progressiste-conservateur. Dans une pareille atmosphère de méfiance réciproque et de conflit, comment le gouvernement pourrait-il espérer transformer la fonction publique?



PAR BERNARD BOCQUEL
bbocquel@mymts.net

Le français, langue de cohésion

Nous voilà au beau milieu des Rendez-Vous de la Francophonie, dont le point culminant sera la Journée internationale de la Francophonie du 20 mars. Il s'agit de la 20e édition de ces Rendez-Vous qui proposent à l'échelle du pays une panoplie d'activités à vocation culturelle et pédagogique.

La francophonie, un mot, un concept qui se veut rassembleur, tant il faut bien avoir à l'esprit que près de 300 millions (estimés) de francophones de la planète représentent, au-delà du lien linguistique, une tranche humaine d'une formidable, d'une extraordinaire diversité.

Cette diversité de la Francophonie se retrouve aussi à notre échelle manitobaine. Grâce à la naissance du Manitoba imposé à Ottawa par les Métis canadiens-français de la Colonie de la Rivière-Rouge, les langues anglaise et française ont la même légitimité juridique. Une victoire qui a permis d'abord l'arrivée de Canadiens français du Québec, des États-Unis; puis des Français de diverses régions, quelques Suisses, des Belges. Depuis une vingtaine d'années, par politique gouvernementale, la Francophonie manitobaine continue de s'enrichir, notamment d'immigrés africains.

Si bien qu'en ce début du 21e siècle, cette Francophonie manitobaine est bel et bien un microcosme de la Francophonie planétaire. Au point où l'an dernier les refondateurs de l'organisme politique chargé de défendre les intérêts des francophones ont sans aucune opposition publique transformé une « Société franco-manitobaine » cinquantenaire en une « Société de la francophonie manitobaine ».

La fantastique montée en puissance de la population humaine, qui a plus que doublé depuis un demi-siècle, a fait des langues un enjeu majeur. Comme la langue du plus fort économiquement risque toujours d'étouffer les langues de pays moins riches, la France a dû se résoudre à vanter les mérites du français avant que l'étoile de sa langue nationale ne faiblisse trop.

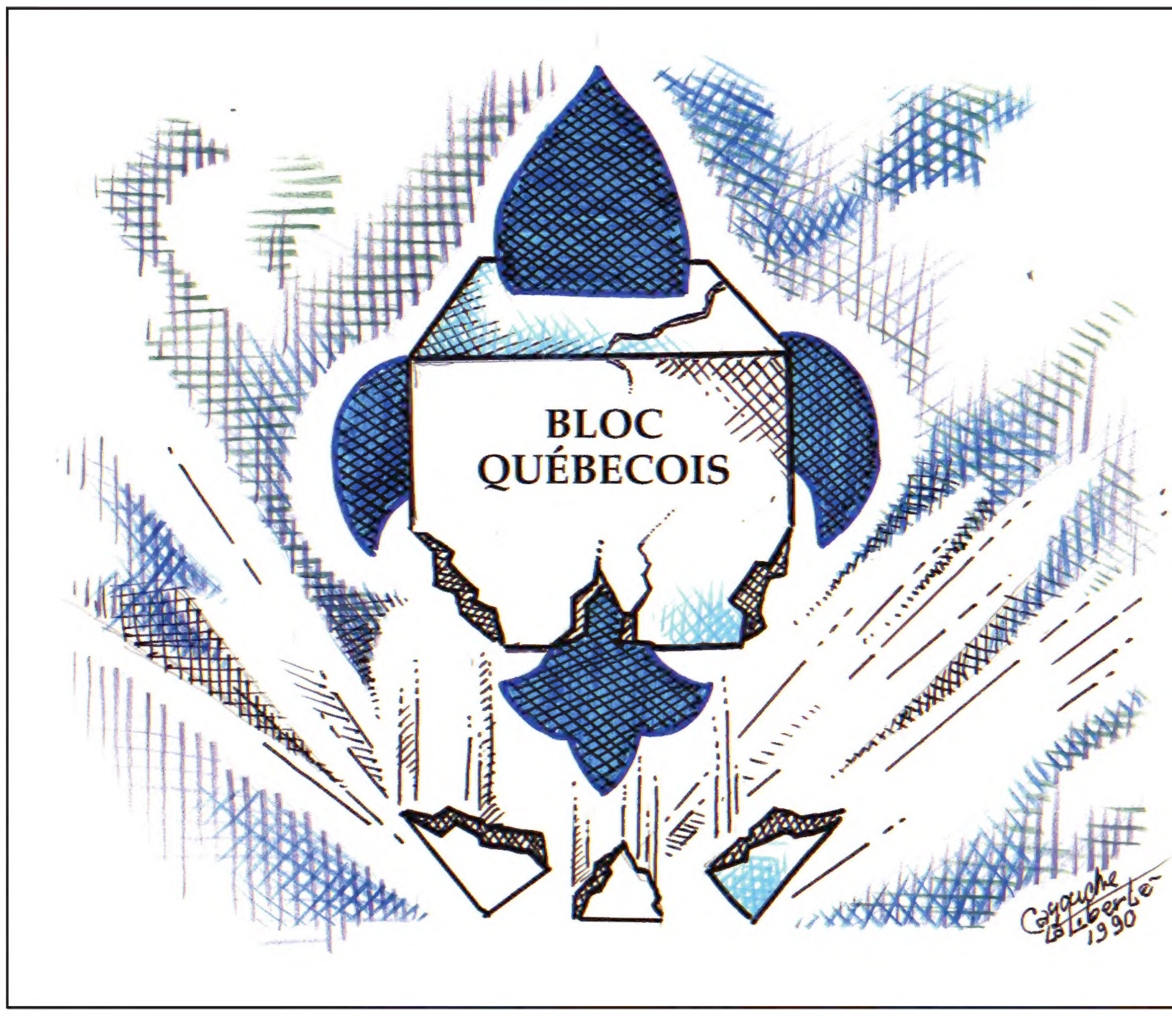
Ainsi, entre 1967 et 1989, les politiciens d'une cinquantaine de pays se rencontraient sous l'égide de l'Association internationale des parlementaires de langue française. Entre 1989 et 1998, ils se réunissaient au sein de l'Assemblée internationale des parlementaires de langue française. Depuis 1998, ils se retrouvent dans l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, création politique par excellence.

Très préoccupé du rayonnement international de la France, le président français Emmanuel Macron a fait part aux Africains francophones de sa volonté de stimuler un renouveau de la Francophonie. Sa démarche fait débat. Car sous-jacent à la défense de la langue persiste toujours le soupçon africain d'un désir de l'ancien maître colonial de préserver ou d'accroître indûment son influence.

Les réflexions de l'écrivaine ivoirienne Véronique Tadjo méritent d'être connues. (1) Elle défend une « Francophonie agissante » : « J'estime que la Francophonie n'est pas morte. On peut encore en faire un espace de solidarité. La langue française n'est pas simplement la langue parlée, c'est la langue de l'enseignement dans une majorité de pays francophones. C'est un outil de travail et une porte ouverte sur le monde extérieur. C'est aussi une langue entre nous – je parle ici en tant qu'Africaine -, nous nous parlons en français, donc cette langue joue aussi un rôle de cohésion en Afrique. »

Dans l'Afrique aux centaines de langues locales bien vivantes, la Francophonie assure des liens entre gens de divers fonds linguistiques. Au Manitoba, le concept de Francophonie existe sous la forme d'espaces francophones pour les personnes qui veulent rester ou devenir bilingues fonctionnels. Qu'on se le dise haut et fort, d'où qu'on vienne : le modèle manitobain de la Francophonie n'existe pas en opposition à l'anglais ou pour freiner son influence. Il existe pour mieux souder la société manitobaine. Le français, ici aussi, est une langue de cohésion.

(1) Entrevue à la chaîne France 24 le 28 janvier 2018.



À VOUS LA PAROLE

Vous pouvez réagir aux lettres sur **www.la-liberte.ca** ou en écrivant à la rédaction **la-liberte@la-liberte.mb.ca**

Les conditions de publication des lettres sous la rubrique **À VOUS LA PAROLE** se trouvent en page 2.

La rédaction de *La Liberté*

Québec et hors Québec : une autre perspective

Madame la rédactrice,

« Des niaiseries ». Ce sont les mots qui me sont venus à la lecture d'une chronique politique signée Michel Lagacé et publiée dans le journal franco-manitobain *La Liberté* de la semaine du 21 au 27 février 2018 sous le titre « Le Québec réussira-t-il à construire des ponts avec le reste du Canada? » (page 3). Les mots employés n'étaient pas tout à fait justes. Il aurait plutôt fallu parler de mépris, de démagogie, ou plutôt de cette subtile hostilité du francophone en milieu minoritaire pour tout ce qui s'appelle Québec.

C'est à se demander si l'élite des minorités franco-canadiennes subit l'influence du discours anglo-saxon dédaignant le Québec et qui a connu des heures de gloire dans les journaux nationaux des années 1990. Quand on écoute Justin Trudeau cracher sur les Québécois lors d'un récent voyage en Inde, on se dit qu'on n'est pas sorti du bois. Et pourtant, pour calquer ce Premier ministre honteux, on pourrait peut-être dire à tous ces chroniqueurs-de-la-mauvaise-entente qu'on est 2018. Peut-on enfin exiger une pause sur ce déversement d'un fiel venimeux anti-Québec répandu depuis des décennies?

En cause, la croyance que le Québec a abandonné les minorités canadiennes-françaises il y a cinquante ans. C'est faux, archifaux, c'est de la niaiserie sans nuances, souvent distillée par des intellectuels de seconde zone, fervents fédéralistes. Cette rupture du Canada français n'est pas intervenue du jour au lendemain, pouf, comme une princesse des *Mille et une nuits* sortant de sa bouteille. Elle s'est accomplie au terme de discontinuités dans l'histoire du Canada, telles la pendaison de Louis Riel en 1885, les crises scolaires ou les crises de la conscription (1917 et 1944).

Alors qu'on accuse le Québec d'abandon de sa minorité, on oublie à tort que celle-ci a pris ses distances avec ce qu'elle appelait jadis les « avant-postes » bien avant la fin des années 1960. Ainsi en Ontario, le terme « Franco-Ontarien » a été repéré dans *Le Patriote de l'Ouest* en 1918, quoique l'usage devient plus régulier à partir des années 1930. Le terme « Franco-Albertain » apparaît dès la première livraison de *La Survivance*, le 16 novembre 1928. Les appellations « Franco-Manitobain » et « Franco-Colombien », quant à elles, apparaissent dans *La Survivance* respectivement le 31 juillet 1930 et le 29 août 1945.

En Saskatchewan, la question de l'appellation de la communauté française surgit assez tôt après la création de la province en 1905. Des traces de ce débat apparaissent dans le journal *Le Patriote de l'Ouest* dès 1913. Alors qu'au Québec le terme « Québécois » est surtout souligné par un certain René Lévesque dans son essai *Option Québec* en 1968, c'est à se demander si ce ne sont pas les minorités francophones qui ont abandonné le Québec et non l'inverse. Il ne s'agit pas d'accuser injustement les gouvernements québécois successifs d'un oubli des francophones en milieu minoritaire, mais de comprendre que socialement, il y a eu des changements, des transformations sociohistoriques (et dont le Québec n'est pas toujours responsable, telle une guerre mondiale ou une crise économique) qui ont modifié dans le discours médiatique l'importance accordée aux minorités qui se sont « détaché[e]s du tronc et presque devenu[e]s boutures autonomes » pour reprendre les mots de Lionel Groulx dans ses *Mémoires*, alors qu'il s'exprime à propos des Franco-Manitobains de 1928.

Voilà, en somme, les nuances qu'il serait bien de rappeler à tous ceux qui se complaisent à décrier les ferveurs des Québécois pour leur nation. On aime à penser qu'il reste à cette élite intellectuelle quelque aimable amitié à partager avec les Québécois de toute allégeance, surtout quand ceux-ci continuent d'offrir des cadeaux aux francophones du Canada, comme c'est le cas avec les annonces ponctuelles du ministre responsable des Relations canadiennes et de la Francophonie canadienne, M. Jean-Marc Fournier.

Laurent Poliquin
Saint-Boniface, Manitoba
Le 1er mars 2018

MOT DU PRÉSIDENT
DE PRESSE-OUEST LTÉE

Société éditrice du journal *La Liberté*

Me Marc E. Marion



La Liberté et le budget fédéral 2018

Chers lecteurs et lectrices,

Alors que la presse écrite est en pleine crise, le budget fédéral de 2018 offre une lueur d'espoir pour la survie à moyen terme de *La Liberté*. Non pas parce que le gouvernement fédéral souhaite appuyer les journaux, mais parce qu'il souhaite appuyer les langues officielles en situation minoritaire. Le message du gouvernement au pouvoir est clair : les principes d'égalité et le potentiel de croissance ne s'appliquent pas à l'ensemble des journaux, ou aux médias en général, seulement à quelques-uns qui sont en accord avec les priorités du gouvernement.

Dans un souci de donner un appui, du moins symbolique, au journalisme local, le gouvernement fédéral propose d'accorder 50 millions de dollars sur 5 ans à certaines « organisations non gouvernementales indépendantes qui soutiendront le journalisme local dans les communautés mal desservies. » Aucun détail n'a encore été divulgué sur l'identité de ces ONG qui seront entièrement responsables d'administrer l'argent en respectant l'indépendance de la presse, ou des journaux dans les « communautés mal desservies » qui pourront en bénéficier. Seul le temps dira si *La Liberté*, avec un lectorat disséminé aux quatre coins du Manitoba, pourra bénéficier de ces fonds.

Bien que cette somme de 50 millions de dollars puisse paraître importante, elle ne représente que 10 millions de dollars par année qui devront être partagés parmi plusieurs journaux locaux. C'est une somme infime comparativement au montant additionnel de 675 millions de dollars sur 5 ans que le gouvernement fédéral verse depuis 2016 à Radio-Canada, soit 150 millions de dollars par année pour les années 2 à 5, apparemment sans aucun souci de perception d'ingérence politique.

Le budget de 2018 annonce aussi que le gouvernement fédéral étudiera de nouveaux modèles qui autoriseront les dons privés « pour des nouvelles locales et un journalisme fiables, professionnels et à but non lucratif. » Cela comprend la possibilité que des journaux considérés « fiables » puissent « obtenir le statut d'organisme de bienfaisance en tant que fournisseurs de journalisme à but non lucratif compte tenu de leurs services dans l'intérêt du public. »

Dans une époque où le grand public s'attend de plus en plus à recevoir des informations gratuitement et à ne pas devoir payer d'abonnement pour un journal, il ne faudrait pas s'attendre à ce que l'obtention du statut d'organisme de bienfaisance engendre nécessairement des dons privés du public pour financer les journaux locaux.

Bien que cette possibilité puisse bénéficier à certains journaux, peut-être même à *La Liberté*, il demeure qu'un journal « professionnel » même s'il opère sans but lucratif, ne peut pas de façon responsable compter sur des dons pour préparer son budget et payer ses dépenses, y compris sa masse salariale. Ce serait imprudent de la part d'un conseil d'administration de planifier son budget sur cette base et d'assumer le risque de devoir payer, personnellement, les salaires non-versés dans le cas d'un déficit en l'absence de dons espérés.

Dans une époque où le grand public s'attend de plus en plus à recevoir des informations gratuitement et à ne pas devoir payer d'abonnement pour un journal, il ne faudrait pas s'attendre à ce que l'obtention du statut d'organisme de bienfaisance engendre nécessairement des dons privés du public pour financer les journaux locaux.

D'ailleurs, l'obtention du statut d'organisme de bienfaisance peut être une arme à double tranchant car un organisme de bienfaisance n'est pas autorisé sous la *Loi de l'impôt sur le revenu* à exercer une « activité commerciale non-complémentaire », c'est-à-dire une activité commerciale qui n'est pas directement liée et qui n'est pas clairement secondaire aux fins principales de l'organisme. Selon l'Agence du revenu du Canada, l'affectation aux fins de bienfaisance des profits générés par une activité commerciale ne constitue pas un lien suffisant pour que cette activité soit considérée complémentaire.

Dans le cas de certains journaux locaux comme *La Liberté*, des activités commerciales en dehors du journalisme (par exemple, l'offre de services de communication, la publication de cahiers spéciaux, de brochures et de dépliants, etc.) ont été mises en place puis développées au cours des dernières années afin de générer des revenus additionnels qui puissent appuyer financièrement la publication du journal. Comme ces activités exigent beaucoup de temps, de dépenses et de ressources (humaines et matérielles), il est peu probable que de tels journaux puissent obtenir le statut d'organisme de bienfaisance tout en continuant d'exercer leurs activités commerciales non-liées au journalisme. Il faudrait donc que ces journaux restructurent leurs activités commerciales afin qu'ils puissent toujours bénéficier de revenus additionnels pour financier, en partie, les dépenses encourues par leur salle de nouvelles.

Enfin, le budget de 2018 laisse entrevoir la possibilité d'un appui financier spécifiquement pour les journaux de langue officielle en situation minoritaire dans le cadre du Plan d'action pour les langues officielles 2018-2023. Dans le but d'appuyer la diversité culturelle du Canada, le gouvernement fédéral propose d'accorder un nouveau financement de 400 millions de dollars sur 5 ans, qui comprendra des montants pour financer les journaux dans les communautés de langue officielle en situation minoritaire. C'est une solution à moyen terme qui pourrait sûrement aider un journal comme *La Liberté* mais qui, en soi, ne reconnaît pas l'importance du journalisme dans une démocratie, c'est-à-dire l'importance de reportages et d'éditoriaux offrant une pluralité de perspectives sur différents sujets, afin de mieux informer le public et stimuler le débat dans la société.

Le conseil d'administration de Presse Ouest Ltée est heureux de voir un premier geste du gouvernement fédéral mais attend que les bonnes intentions manifestées dans ce budget se concrétisent et prennent un autre pas en avant, spécialement sur la question des crédits d'impôts sur la masse salariale des journalistes qui font la quasi-unanimité dans le monde médiatique. C'est la seule solution porteuse d'avenir non seulement pour *La Liberté*, mais pour le journalisme en général et la santé de notre démocratie au Canada. Les détails du budget seront dévoilés dans les prochaines semaines. Nous gardons espoir que la solution des crédits d'impôts soit encore sur la table.

Sincèrement,

Me Marc E. Marion
Président de Presse-Ouest Ltée
Le 5 mars 2018

▶ Une approche coopérative au développement résidentiel

Objectif : l'ancienne usine Parmalat

Une coopérative résidentielle à but non lucratif souhaite acheter et développer un terrain dans le Nord de Saint-Boniface. Vraisemblablement sur le terrain de l'ancienne usine Parmalat, situé à l'angle nord-est des rues Saint-Joseph et Notre-Dame.

Daniel BAHUAUD
dbahuaud@la-liberte.mb.ca

Walter Kleinschmit, un membre du comité de la Coopérative La Crèmerie Non-Profit Housing Corporation, constituée en décembre 2017, explique l'objectif de l'organisme à but non lucratif :

« Nous voulons construire 132 unités résidentielles à prix abordable. Notre coopérative compte déjà au-delà de 60 membres, et on fonctionne avec un comité actif de 12 personnes. Un de nos conseillers est Dudley Thompson, le cofondateur de Prairie Architects, la firme qui a conçu l'immeuble de la Old Grace Housing Cooperative, en train d'être construit dans le quartier Wolseley.


Walter Kleinschmit.
Archives La Liberté

« Nous explorons activement l'achat d'un terrain disponible sur la rue Saint-Joseph. Nous voulons contribuer à augmenter le nombre d'habitations à prix abordable dans le quartier. En mettant sur pied une coopérative, nous continuons une tradition née au Manitoba, au sein de la communauté francophone. Nous suivons les pas du Village Canadien, la coopérative résidentielle créée par des Bonifaciens qui, en 1976, a réalisé un projet immobilier d'envergure à Saint-Vital. »

ACTUALITÉS

Développement immobilier : ça bouge à Saint-Boniface

La clé? Respecter les résidents

Consulter le public : voilà l'approche choisie par trois promoteurs immobiliers qui veulent chacun construire un immeuble à appartements dans les deux prochaines années. Pour ces entrepreneurs, un dialogue avec les Bonifaciens est la clé de la réussite.



DANIEL BAHUAUD
dbahuaud@la-liberte.mb.ca

PASCAL TOUPIN-SELINGER,
gérant du développement chez Ironclad Developments

Nous voulons construire un immeuble de cinq étages au 173, rue Notre-Dame, à l'angle de la rue Saint-Joseph. Le projet coûtera près de 17 millions $. Notre objectif est de fournir des appartements de plusieurs chambres pour les jeunes familles qui veulent vivre à Saint-Boniface. La grande majorité de nos 78 appartements aura donc deux ou trois chambres. On sait que la plupart des appartements du Vieux Saint-Boniface sont plus petits. C'est idéal pour les étudiants et les célibataires. Mais il y a beaucoup de gens, entre autres des nouveaux arrivants, qui demeurent à Winnipeg et qui seraient heureux d'habiter le quartier et d'inscrire leurs enfants à l'école Taché.

Nous sommes très confiants que les travaux de construction pourront commencer dès septembre. Le 1er février, nous avons tenu une réunion publique pour présenter notre concept. Nous avons aussi rencontré Lyndsey Marshal et Andrèse Gosselin, la présidente et la vice-présidente de l'Association des résidents du Vieux Saint-Boniface.

C'était important d'écouter les Bonifaciens, de discuter avec eux et de respecter leurs perspectives et suggestions. Le plan de développement secondaire de Saint-Boniface permet des immeubles plus hauts que celui qu'on propose. On voulait respecter le fait que les résidents n'en voulaient pas. On ne veut pas non plus changer l'apparence du quartier. La cour de devant sur la Notre-Dame sera à 25 pieds du trottoir, comme pour les maisons. De plus, l'édifice aura une partie à seulement trois étages, pour ne pas causer un effet choc avec les maisons actuelles.

On veut quand même montrer notre projet final au public une deuxième fois, tout probablement le 22 mars. Le 26 mars, on présentera notre demande de variance du zonage au Comité communautaire Riel. On espère obtenir les approbations de la Ville de Winnipeg pour notre projet dès le mois de mai.



Pascal Toupin-Selinger, devant l'ancien édifice de l'entreprise de construction Heather Restorex, autrefois l'écurie de Modern Dairies, au 173, rue Notre-Dame.

photo : Daniel Bahuaud

JASON VAN ROOY,
gérant du marketing et du service à la clientèle chez Towers Realty Group

Nous souhaitons construire un immeuble au 210, rue Masson. Pendant quatre mois en 2016 et 2017, nous avons tenu des consultations avec le grand public, les résidents d'immeubles avoisinants, le conseiller municipal de Saint-Boniface Mathieu Allard, ainsi que plusieurs organismes, comme l'Université de Saint-Boniface.

Au départ, nous avions proposé un édifice de huit étages, comme l'Accueil colombien qui est juste à côté. Notre dialogue avec le public nous a permis de comprendre que huit étages, c'était trop imposant pour un coin de rue. Surtout qu'on doit aussi incorporer l'ancienne école normale, un édifice historique.

Lors de notre prochaine consultation publique, qui aura lieu le 12 mars (1), nous proposerons donc un immeuble de quatre étages, avec près de 55 appartements. Les suites seront de tailles variées, de 600 pieds carrés à 1 000 pieds carrés, pour répondre à plusieurs clientèles, comme les étudiants de l'USB, les couples et les familles.

Le fait de proposer un immeuble plus petit nous a aussi permis de repenser la manière dont nous incorporerons l'ancienne école normale. Cet édifice historique sera bien mieux mis en valeur. Trois côtés de la bâtisse seront entourés d'espaces verts. Le coin de rue sera agréable à voir.

Après avoir consulté à nouveau le public, nous espérons demander la variance de zonage nécessaire à la Ville. Bien sûr, puisque nous avons affaire à un édifice historique, il faudra aussi obtenir l'aval du Comité des édifices et des ressources historiques de la Ville. Nous espérons avancer assez rapidement, étant donné qu'on aura obtenu l'approbation du public. On espère commencer nos travaux cette année.

PAUL ALLARD,
copropriétaire de la firme Kai Asset Management

Un dialogue franc et ouvert avec le public est un élément clé pour faire avancer un projet immobilier. J'ai eu de bons échos sur l'approche transparente de Towers Realty Group et d'Ironclad Developments. C'est ce qu'il faut.

En novembre 2017, nous avons tenu une consultation publique pour Le Quartier, l'immeuble de quatre étages que nous voulons ériger au 174, boulevard Provencher. Le 15 janvier, le Comité communautaire Riel a approuvé notre variance de zonage. Le Conseil de la Ville l'a adoptée le 22 février. Alors nous sommes très confiants que nous pourrons aller de l'avant.

Consulter le public n'empêche pourtant pas des petits pépins. Deux Bonifaciens ont fait appel concernant notre variance de rezonage. Ils s'objectent principalement au manque de stationnement pour les visiteurs, et du fait que nous voulons une zone de déchargement sur la Provencher. Nous croyons pouvoir régler ce différend assez rapidement, et nous mettre à poser les fondations de notre projet de dix millions $ dès l'été.

(1) La rencontre publique du projet de Towers Realty Group aura lieu le 12 mars, de 17 h à 20 h au Centre culturel franco-manitobain, situé au 340, boulevard Provencher.

LA SUCCESSION DE GREG SELINGER DANS SAINT-BONIFACE

La candidature de Blandine Tona

« Je pense avoir toujours été un acteur de changement »

Si son adhésion au Nouveau parti démocratique (NPD) est récente, Blandine Tona mise sur l'expérience qu'elle a acquise dans des institutions et mouvements sociaux pour convaincre les militants. Ex-présidente de l'Alliance des femmes, ex-vice-présidente de la Société de la francophonie manitobaine (SFM), elle travaille actuellement comme coordinatrice des programmes au Sexuality Education Resource Center (SERC).



VALENTIN CUEFF
vcueff@la-liberte.mb.ca

Quand êtes-vous devenue membre du NPD?

Je suis membre du parti depuis à peu près deux mois. C'est récent, parce que ma décision de m'impliquer en politique est aussi récente. Cela fait quelques mois que j'y pense, parce que je suis dans un secteur affecté par les décisions politiques. J'ai toujours été engagée dans des mouvements sociaux. J'ai toujours pensé que cet engagement montrait aux politiciens où se trouvaient les priorités. Je me suis rendue compte que malgré tout ce qu'on a organisé, les coupures continuent. Nous en mesurons l'impact tous les jours. Il fallait que je fasse quelque chose.

Je voulais en apprendre davantage, sur la politique, et sur la politique du NPD, afin de pouvoir me présenter dans quelques années. Je ne m'attendais pas à ce que cette position puisse s'ouvrir aussi tôt. Mais j'avais déjà pris ma décision.

Je suis quelqu'un qui a de l'expérience pour répondre à des besoins. J'enseigne depuis 15 ans, dont huit ans au Canada. J'ai un diplôme en médiation. Je pense être capable de faciliter certains processus en ce moment dans le parti. Il est important que le NPD dépasse ses querelles internes et se focalise à nouveau sur les personnes.

Est-ce que vous pensez qu'au-delà du militantisme social, il fallait entrer en politique partisane pour avoir plus d'impact?

Pas du tout. J'ai terminé tous mes mandats, je n'en ai abandonné aucun. J'ai été heureuse de pouvoir participer à faire avancer des causes. J'ai eu six ans d'activisme avec des organismes nationaux, comme l'Alliance des femmes ou la Fédération des communautés francophones et acadienne. Je me suis dit que j'allais continuer dans ces causes sociales, en attendant que des opportunités politiques s'ouvrent. C'est l'une des raisons qui m'a poussée avec des amis à organiser récemment *All against slavery*, parce qu'on était outré de savoir qu'il y avait de l'esclavage en Libye. J'entreprends des initiatives par rapport aux causes qui touchent mon cœur. Je vois aujourd'hui qu'il est important qu'on trouve une réponse politique, pour qu'on ait plus d'impact. Parce qu'on ne peut pas laisser le gouvernement détruire nos acquis.

Ça doit représenter un défi de taille de vouloir succéder à Greg Selinger qui a occupé le siège pendant vingt ans...

J'ai accompli beaucoup en une semaine. J'ai rencontré une centaine de personnes. Je voulais être sûre d'identifier les besoins de la circonscription de Saint-Boniface. J'ai posé des questions, pour me rassurer et être certaine que je représente des voix. La santé est définitivement l'un des enjeux majeurs. L'éducation préoccupe également les gens. Le logement est aussi revenu dans les conversations, et la précarité dans le monde du travail.



Blandine Tona a annoncé le 28 juin sa candidature à l'investiture du NPD pour le siège de député de Saint-Boniface.

photo : Valentin Cueff

Des étudiants m'ont dit qu'ils craignaient pour leur assurance santé. On en parle depuis des années. Je ne vois pas pourquoi ça n'avance pas, pourquoi les coupes budgétaires continuent. Moi, je suis différente. Je pense que partout où je suis allée, j'ai toujours été un acteur de changement. C'est ce même esprit que je veux amener dans le parti. Je voudrais mettre l'accent sur les personnes.

Le féminisme est un de vos combats. Comment pensez-vous concilier votre militantisme avec un parti dont le chef, Wab Kinew, a fait l'objet d'allégations de violence domestique?

Je m'attendais à cette question. Je travaille tous les jours avec des personnes, et je ne les connais pas. Je travaille avec un objectif à atteindre. Les allégations concernant Wab Kinew, je ne les connais pas dans leur intégralité, mais je suis une féministe convaincue. Je crois les survivantes. Mais je crois aussi en la réconciliation, et je crois en une vision commune. Je ne vais pas là-bas pour être amie avec lui. Je vais là-bas pour représenter ma circonscription. Et faire en sorte que ce qui ressort d'ici soit évoqué au Palais législatif, dans la façon dont nous allons défier l'austérité du gouvernement Pallister. Ça, je suis certaine que c'est ce que je vais faire. Le reste n'est pas ma priorité.

La révision des circonscriptions électorales provinciales

Le public est invité à participer au processus

Pour la première fois de son histoire, la Commission de la division électorale du Manitoba consulte le public pour obtenir des suggestions sur la révision de la carte électorale. Avant même qu'elle ne propose une première ébauche.

Daniel BAHUAUD
dbahuaud@la-liberte.mb.ca

Pour Richard Chartier, juge en chef du Manitoba depuis 2013, siéger à la Commission provinciale constitue une nouvelle expérience qu'il acquiert d'office, car la présidence de cette Commission lui revient de droit. Il ne manque cependant pas d'expérience, puisqu'il a accompli une tâche similaire au niveau fédéral en 2012.

« J'avais à ce moment-là eu l'idée de sonder les opinions du public très tôt dans le processus. Ça a très bien fonctionné. Lorsque j'ai proposé l'idée à la Commission provinciale, elle a approuvé à l'unanimité. »

D'ici le 16 mars, le public peut présenter ses idées et exprimer ses opinions sur Internet, en accédant au site www.boundariescommission.mb.ca/fr.

Richard Chartier élabore : « La Commission fera sa première ébauche de la nouvelle carte électorale en tenant compte de ces premiers conseils du public. Cette première version sera soumise à la mi-juin. Ensuite, entre juillet et septembre, le public pourra visiter le même site Internet pour réagir.

« La Commission tiendra des audiences publiques entre le 10 et le 20 septembre. La Loi nous oblige de soumettre notre rapport à la lieutenante-gouverneure Janice Filmon avant le 31 décembre. La lieutenante-gouverneure passera ensuite le rapport à la présidente de l'Assemblée législative, Myrna Driedger, qui présentera le document à l'Assemblée dans les plus brefs délais.

« L'Assemblée n'a pas le droit de modifier la carte électorale, et aucun vote n'aura lieu. Le rapport a force de loi dès qu'il est présenté aux élus. La carte électorale rentrera en vigueur dès que l'Assemblée sera dissoute. »

La coalition pour sauver le BEF perd un membre

Explication du retrait de Canadian Parents for French

Canadian Parents for French – Manitoba s'est retiré des Partenaires pour l'éducation en français, en raison de son statut d'organisme de bienfaisance. Un départ déploré par la SFM qui, malgré son propre statut officiel d'organisme de bienfaisance, estime important de participer aux discussions en cours avec la Province sur l'avenir du BEF.

Daniel BAHUAUD
dbahuaud@la-liberte.mb.ca

Catherine Davies, la directrice générale de Canadian Parents for French – Manitoba fait part du raisonnement qui a conduit l'organisme à se retirer de la coalition formée pour revendiquer l'intégrité du Bureau de l'éducation française et le rétablissement de son sous-ministre adjoint :

« Nous sommes un organisme de bienfaisance. Selon la loi, un organisme de bienfaisance ne peut consacrer que 10 % de ses ressources financières et humaines à des activités politiques. Nous voulons être conformes aux exigences de la Direction des organismes de bienfaisance de l'Agence de revenu du Canada (ARC). »

Canadian Parents for French fait la promotion du bilinguisme et des programmes d'immersion et de français de base. Catherine Davies signale que « le retrait du Partenariat ne diminue aucunement notre engagement, ou les préoccupations de l'organisme par rapport à l'avenir du BEF ».


Catherine Davies.
Archives La Liberté

« Tout changement à la structure du BEF ne doit pas avoir un impact négatif sur ses services, son appui aux éducateurs et, au bout du compte, les élèves des programmes de français langue seconde. Si changement il y a, nous souhaitons que le modèle proposé soit efficace et performant.

« Pour ce qui est du poste de sous-ministre adjoint, nous estimons qu'il doit être restauré, et que la personne en fonction soit solidement bilingue, mais pas forcément un francophone de souche. »

Christian Monnin, le président de la Société de la francophonie manitobaine, note que « Canadian Parents for French – Manitoba nous manquera ». « Il est préférable d'avoir autant d'alliés que possible. Mais le travail des Partenaires continue. Et ce travail est appuyé par CPF – Manitoba. »

Christian Monnin ne croit pas que le raisonnement de CPF – Manitoba doit s'appliquer à la SFM. « Mon sentiment est que notre statut d'organisme de bienfaisance n'est vraiment pas un enjeu. En tant que membre des Partenaires, la SFM siège à un comité de travail avec la Province. Nous sommes tout simplement en dialogue avec le ministère de l'Éducation. On est là de bonne foi, et il n'y a aucune raison de questionner que cette bonne foi n'est pas réciproque. À ce point-ci, on n'est pas dans la revendication.

« À l'heure actuelle, la SFM est en plein processus de révision de son statut de bienfaisance, pour ne pas limiter son champ d'action politique. Le fait demeure qu'en ce moment l'ARC reconnaît que la SFM est un organisme de bienfaisance en éducation. Notre présence chez les Partenaires est donc justifiable. Et essentielle, puisque pour nous l'avenir du BEF est un enjeu important. »

Don d'organes et croyance religieuse

Les nuances des grandes religions

Dans un monde religieux qui considère a priori que le corps est sacré, comment est pensé le don d'organes? La question a été posée à des représentants qualifiés des trois religions monothéistes majeures : l'islam, le judaïsme et le christianisme.

Gavin BOUTROY
Collaboration spéciale
Valentin CUEFF
vcueff@la-liberte.mb.ca

La position du christianisme

Stepan Bilynskyy, médecin et neurologue, est directeur de la mission et des services spirituels de la santé à l'Hôpital Misericordia, ainsi que diacre à l'Archidiocèse de Saint-Boniface.

Il explique que l'Église catholique est favorable à la pratique du don d'organes. Il tient cependant à nuancer : cela dépend de chaque individu, et de son rapport à sa foi.

« L'Église dira une chose, mais nous avons aussi nos croyances personnelles, et culturelles. Entre les catholiques français, irlandais, ukrainiens, les perspectives seront différentes. Surtout sur les questions de fin de vie. Cela dépend de la perception que chacun a de sa propre foi, et non de l'enseignement de l'Église. »

« La plupart des Églises chrétiennes voient de façon très positive le don d'organes. C'est considéré comme un acte de charité, comme un cadeau inconditionnel. Au-delà du droit canonique, en jeu est la philosophie du vitalisme, qui est la philosophie de l'affirmation de la vie. »

Stepan Bilynskyy précise que pour les catholiques, les motifs qui les poussent à devenir donneurs doivent être enracinés dans l'aide à autrui.

« La vie est sacrée et gratuite. Par exemple, l'Église condamnerait des personnes saines qui donnent un rein pour gagner de l'argent. Parce que ce n'est pas considéré un acte libre. »

La position de l'islam

Le docteur Nazir Khan est médecin spécialiste en radiologie diagnostique, imam et consultant de l'Association islamique du Manitoba. Il précise que la plupart des islamologues voient favorablement le don d'organes.

« Pour la majorité des experts en islam, le don d'organes après la mort est permis lorsque son but est la protection de la vie, qui est l'un des cinq objectifs principaux de la loi islamique. À condition de respecter l'impératif de la dignité du défunt.

« Dans la catégorie du don d'organe permissible, les experts en Islam ont aussi inclus le don d'organes pour la recherche scientifique, du moins si cette recherche est prometteuse sur le front du développement de nouvelles thérapies susceptibles de sauver des vies. »

L'essentiel, avance le docteur Khan, est que le souhait de devenir donneur soit motivé par la volonté de sauver une ou des vies.

« Dans aucun cas les organes ne peuvent être vendus ou achetés. Les êtres humains et leurs organes ne sont pas des marchandises, et nul n'a le droit de les posséder en tant que bien commercial, ou d'en profiter financièrement. »

Il insiste par ailleurs sur les perspectives culturelles qui entrent aussi en ligne de compte dans le choix de la famille.

« Au fond, la communauté musulmane est très diverse en termes de croyances et de cultures. Certains membres de la famille d'une personne décédée peuvent être inconfortables à l'idée de la manipulation chirurgicale du cadavre, et ont l'impression que cela compromet le respect qu'ils doivent au défunt. Même si ce n'est pas l'avis de la majorité des experts, il semble que cette perception persiste chez des laïques musulmans. »

La position du judaïsme

Le rabbin winnipégois Yosef Benarroch avance d'emblée : « Pour la plupart des autorités juives, le don d'organes est permis pour sauver la vie d'une autre personne. Cette permission prend le pas sur le respect dû au corps après la mort, qui veut que celui-ci soit enterré intact. »

Le religieux précise que la réticence chez bien des juifs à faire ce choix n'est pas fondée théologiquement. Il cite à l'appui le texte d'une association juive qui promeut la transplantation :



Stepan Bilynskyy, neurologue de formation et diacre à l'Archidiocèse de Saint-Boniface.

photo : Marta Guerrero

« Pendant plus de 3 000 ans, les juifs ont été éduqués dans l'idée que le corps était sacré, parce qu'il ne leur serait jamais venu à l'esprit qu'on pouvait sauver la vie de quelqu'un en faisant don d'un organe. Cela prendra du temps pour briser ce tabou, qui a été longtemps enraciné dans la conscience collective juive. »

Le rabbin Benarroch note cependant que les organes du défunt ne peuvent servir à la recherche scientifique. « La seule façon dont les organes peuvent être donnés est pour sauver la vie d'un demandeur. »

Quand il s'agit de faire un don au cours de sa vie, comme un don de rein par exemple, la question se présente ainsi : « Chacun n'a pas besoin de se mettre en danger pour cela, mais dans le cas où il y a un receveur et que le but est de sauver une vie, et que la procédure est sans risques, alors le judaïsme permet le don de reins. »

Et chez les Témoins de Jéhovah?

Les Témoins de Jéhovah s'opposent à la transfusion sanguine, car le sang est compris comme un symbole de la vie. Un porte-parole de la Watch Tower Society, une organisation qui diffuse la parole des Témoins de Jéhovah, explique : « Il est mentionné dans la Bible que le sang est sacré. Donc on s'abstient de consommer le sang, que ce soit par transfusion, ou dans notre nourriture. »

Cependant, le don d'organes comme tel relève d'une décision individuelle. « Rien dans les Écritures ne l'interdit. Il faut toutefois s'assurer que la chirurgie se fasse sans transfusion de sang. » Il mentionne le cas d'un Témoin, Kory Bradshaw, qui a reçu avec succès une greffe de poumons en décembre 2017.

Le cas européen

Dans *La Liberté* du 25 octobre 2017 avait paru l'information que le don du sang n'était pas possible pour la plupart des personnes qui ont vécu en Europe dans les 30 dernières années.

Pourtant, le don d'organes serait possible. Roberta Koscielny, porte-parole de Transplant Manitoba, indique : « S'il s'avère que le potentiel donneur a vécu en Europe, on poserait des questions de santé spécifiques en lien avec leur temps passé là-bas. Si on ne trouve rien qui exclurait le donneur, nous procéderions à la transplantation. »

AVIS

AVIS DE REQUÊTE ET DIRECTIVES SUR LA PROCÉDURE

Demande de Manitoba Hydro visant l'exportation d'électricité à Minnesota Power, une division d'exploitation d'ALLETE, Inc.

Manitoba Hydro (le demandeur) a déposé une demande datant du 2 mars 2018 à l'Office national de l'énergie (l'Office) en vertu de la *Loi sur l'Office national de l'énergie* (la Loi) pour obtenir l'autorisation d'exporter jusqu'à 250 mégawatts (MW) de puissance garantie par année et jusqu'à 2 196 gigawattheures (GWh) de puissance garantie par année sur une période de 15 ans commençant le 1er juin 2020. Cette exportation serait conforme aux conditions du contrat de vente d'électricité de 250 MW conclu entre le demandeur et Minnesota Power le 19 mai 2011.

L'Office souhaite connaître le point de vue des parties intéressées concernant cette demande avant de délivrer un permis ou de recommander la tenue d'audiences publiques au gouverneur en conseil. Les directives sur la procédure qui suivent expliquent en détail la procédure qui sera utilisée.

1. Le demandeur doit déposer et garder dans ses dossiers, aux fins d'examen public pendant les heures normales d'ouverture, des copies de la présente demande à ses bureaux situés au 360, avenue Portage, 22e étage, Winnipeg (Manitoba) R3C 0G8, 204 360-4332, **midouglas@hydro.mb.ca**, et en fournir une copie à toute personne qui en fait la demande. Une copie de la demande peut être consultée pendant les heures normales d'ouverture à la bibliothèque de l'Office, au 517, Dixième Avenue S.-O., 2e étage, Calgary (Alberta) T2R 0A8, ou en ligne à **www.neb-one.gc.ca**.

2. Les parties peuvent déposer des observations auprès de la secrétaire de l'Office par la poste, au 517, Dixième Avenue S.-O., Calgary (Alberta) T2R 0A8, ou par télécopieur, au 403 292-5503, et les signifier au demandeur au plus tard le 6 avril 2018.

3. Conformément au paragraphe 119.06(2) de la Loi, l'Office tient compte des observations concernant :

   a) les conséquences de l'exportation sur les provinces autres que la province exportatrice;

   b) le fait que le demandeur : i) a informé quiconque s'est montré intéressé par l'achat d'électricité pour consommation au Canada des quantités et des catégories de services offerts, ii) a donné la possibilité d'acheter de l'électricité à des conditions aussi favorables que celles indiquées à la demande, à ceux qui ont, dans un délai raisonnable suivant la communication de ce fait, manifesté l'intention d'acheter de l'électricité pour consommation au Canada.

4. Le demandeur peut présenter des réponses aux observations dont il est question aux points 2 et 3 du présent avis de requête et des présentes directives sur la procédure en les déposant auprès de la secrétaire de l'Office et en les signifiant à la partie ayant présenté les observations au plus tard le 23 avril 2018.

5. Pour en savoir plus sur les procédures d'examen de l'Office, communiquez avec la secrétaire

Sheri Young
Secrétaire de l'Office

L'Office est un organisme fédéral indépendant qui réglemente plusieurs aspects du secteur énergétique au Canada en mettant la sécurité des Canadiens et la protection de l'environnement au coeur de ses priorités. Il réglemente les pipelines, la mise en valeur des ressources énergétiques et le commerce de l'énergie.

Disponible en médias substituts sur demande.

National Energy Board | Office national de l'énergie | Canada

Winnipeg | Service des travaux publics

AVIS PUBLIC
PROGRAMME D'APPLICATION D'INSECTICIDES DE 2018

Nous vous informons par les présentes que la Direction de la lutte contre les insectes du Service des travaux publics de la Ville de Winnipeg a l'intention de mener, en 2018, les programmes indiqués ci-après.

1. Lutte contre les larves de moustiques dans les eaux stagnantes dans les limites de Winnipeg et dans un rayon de 15 km au-delà de ces limites, tant sur les propriétés publiques que privées. Les dates d'application prévues s'étendront du 9 avril au 29 septembre 2018. Seront utilisés notamment les insecticides indiqués ci-dessous :
   - VectobacMD (*Bacillus thuringiensis israelensis* [Bti])
   - AltosidMD (méthoprène)

2. Lutte contre les moustiques adultes le long des rues ainsi que dans les ruelles, les parcs de la Ville, les terrains de golf, les cimetières et les emprises à l'intérieur des limites de la ville. Les dates d'application prévues s'étendront du 13 mai au 29 septembre 2018. Sera utilisé l'insecticide DeltaGardMD (deltaméthrine).

3. Lutte contre les chenilles arpenteuses, les livrées des forêts et les chenilles à tente estivale dans les arbres appartenant à la Ville. Les dates d'application prévues s'étendront du 6 mai au 1er septembre 2018. Sera utilisé l'un des insecticides biologiques appelé ForayMD 48B ou BioprotecMD CAF (*Bacillus thuringiensis* var. kurstaki [Btk]).

4. Lutte contre le scolyte de l'orme, porteur de la maladie hollandaise de l'orme, par la pulvérisation du produit PyrateMD 480 EC (chlorpyrifos) sur les 50 cm inférieurs du tronc des ormes se trouvant tant sur les propriétés publiques que privées, et ce, à partir du 1er mai jusqu'au 26 octobre 2018 approximativement.

5. Lutte contre l'agrile du frêne par l'injection du TreeAzinMD (azadirachtine) dans le tronc des frênes se trouvant sur les propriétés publiques, à partir du 1er juin jusqu'au 26 octobre 2018 approximativement.

6. Lutte contre les guêpes et les fourmis sur les propriétés publiques. Les dates d'application prévues s'étendront du 9 avril au 26 octobre 2018. Seront utilisés notamment les insecticides indiqués ci-dessous :
   - Pulvérisateur de mousse KonkMD (perméthrine)
   - Mousse destructrice de guêpes et de frelons Knock DownMC (tétraméthrine et d-phénothrine)
   - Destructeur de frelons et de guêpes KonkMD (tétraméthrine et d-phénothrine)
   - Knock DownMC KilsolMC One Solution (tétraméthrine et d-phénothrine)
   - DrioneMD (pyréthrine avec butoxyde de pipéronyle)
   - Insecticide en aérosol ProMD (pyréthrine avec butoxyde de pipéronyle)

7. Lutte contre divers insectes nuisibles. Les dates d'application prévues s'étendront du 9 avril au 26 octobre 2018. Seront utilisés notamment les insecticides indiqués ci-dessous :
   - ForayMD 48B (*Bacillus thuringiensis* var. kurstaki [Btk])
   - BioprotecMD CAF (*Bacillus thuringiensis* var. kurstaki [Btk])
   - SevinMD (carbaryl)
   - Savon insecticide Safer'sMD (sels de potassium)
   - Insecticide en aérosol ProMD (pyréthrine avec butoxyde de pipéronyle)

Toute personne peut, dans les 15 jours suivant la publication du présent avis, faire parvenir à Développement durable Manitoba des représentations écrites au sujet du programme de lutte ou remettre par écrit au ministère son opposition à l'utilisation de pesticides sur une propriété adjacente à la sienne, à l'adresse suivante :

Développement durable Manitoba
Direction des autorisations environnementales
1007, rue Century
Winnipeg (Manitoba) R3H 0W4

Les personnes qui veulent :

- interdire au personnel de la Ville de pénétrer dans leur propriété pour y appliquer les insecticides susmentionnés,
- s'opposer à l'utilisation d'insecticides, à proximité de leur résidence principale, pour la lutte contre les moustiques adultes, les chenilles arpenteuses et divers autres insectes, peuvent signifier leur refus ou leur opposition par écrit, à la Direction de la lutte contre les insectes, 3, rue Grey, Winnipeg (Manitoba) R2L 1V2, par télécopieur, au 311, par courrier électronique, à 311@winnipeg.ca, ou en personne, au 1539, rue Waverley. Ces personnes doivent inscrire leur nom, la date, l'adresse de leur résidence principale et une preuve d'occupation (permis de conduire, facture d'un service public, etc.) et indiquer à quels programmes elles s'opposent.

Au cours d'un programme de lutte contre les moustiques adultes, des avis publics et des renseignements seront transmis tous les jours par les médias et le site Web de la Ville, à winnipeg.ca/francais/publicworks/insectcontrol/default.stm. Les résidents peuvent également demander à recevoir par téléphone ou par courrier électronique, au moins huit heures avant les opérations, des avis leur indiquant dans quels secteurs de la ville on prévoit mener la lutte contre les moustiques adultes.

- Les personnes qui désirent être informées par téléphone doivent faire parvenir leur nom, la date, l'adresse de leur résidence principale et le numéro de téléphone auquel elles veulent être informées, et ce, soit par écrit au 3, rue Grey, Winnipeg (Manitoba) R2L 1V2, soit par télécopieur au 311, soit en s'inscrivant par le truchement du site Web de la Ville de Winnipeg à winnipeg.ca/francais/publicworks/insectcontrol/default.stm.
- Les personnes qui préfèrent que l'on communique avec elles par courrier électronique plutôt que par téléphone doivent faire parvenir leur nom, la date et l'adresse de leur résidence principale par courrier électronique à 311@winnipeg.ca. Ce message doit être envoyé à partir de l'adresse courriel à laquelle elles désirent recevoir l'avis.

Pour assurer le traitement approprié des demandes d'exemption, l'avis écrit doit nous parvenir au moins 14 jours avant le début du programme de lutte visé. Les inscriptions faites en personne seront traitées dans les 24 heures. Veuillez noter que l'étendue de la zone tampon de pulvérisation varie en fonction du type de programme de lutte et du matériel de pulvérisation utilisé. Les demandes d'exemption doivent être renouvelées tous les ans.

Conformément au *Règlement sur les déclarations d'incident relatif aux produits antiparasitaires* de l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/securite-produits-consommation/pesticides-lutte-antiparasitaire/public/proteger-votre-sante-environnement/declarer-incident-lie-exposition-pesticide.html), les incidents relatifs aux pesticides qu'utilise le Programme de lutte contre les insectes de la Ville de Winnipeg peuvent être signalés en communiquant avec cette dernière au 311.

Avis rendu par : Jim Berezowsky, directeur par intérim du Service des travaux publics

Pour les traitements de maladies rares

« Les familles ont un rôle essentiel à jouer »

Sans le concours actif des familles et des patients, sur le plan de la revendication comme celui de la recherche, le développement de traitements pour les maladies rares serait « inconcevable », estime la généticienne Cheryl Rockman-Greenberg.

Daniel BAHUAUD
dbahuaud@la-liberte.mb.ca

Kim Jurkoswki est la mère de Sophia, une petite fille âgée de trois ans atteinte de l'hygroma kystique. Une maladie du système lymphatique qui se développe chez un fœtus sur cent.

« L'hygroma kystique de Sophia a été détecté avant même sa naissance. Le diagnostic m'a permis, non sans beaucoup de difficulté et d'émoi, de faire face aux nombreux défis que posait sa maladie. Je peux attester, en tant que mère, que mon âme a été testée.

« L'hygroma kystique cause le développement parfois soudain de kystes, à l'intérieur et à l'extérieur du corps. À cause de kystes à la gorge, Sophia ne pouvait pas être allaitée. Elle pleurait quand on la touchait. Un mois à peine après sa naissance, elle a développé un kyste à la gorge. Une trachéotomie était impossible. Un autre kyste s'est développé au cœur. Il fallait des chirurgies, effectuées par des spécialistes à Toronto. »

Malgré ces épreuves, Kim Jurkowski est reconnaissante pour les avancées médicales toutes récentes. « Au lieu de chirurgies, les kystes sont désormais traités avec des médicaments et des formes de chimiothérapie. Sophia n'aura plus à subir le risque d'être couverte de cicatrices chirurgicales. »

La docteure Cheryl Rockman-Greenberg, généticienne qui a supervisé les essais cliniques de l'asfotase alfa, auxquels a pris part Julien Ferrer (voir *La Liberté* du 14 au 20 février), affirme que l'expérience de parents comme Kim Jurkoswki est « essentielle » au développement de nouveaux traitements médicaux.

« Les maladies rares affectent surtout les enfants. Après les infections et les virus, elles sont la cause la plus importante de la mortalité infantile. Si les chercheurs peuvent mieux traiter l'hygroma kystique de la petite Sophia, et si on a pu développer un médicament pour l'hypophosphatasie du jeune Julien Ferrer, c'est que les familles ont été nos partenaires à part égale.


Kim Jurkowski, sa fille Sophia et la docteure Cheryl Rockman-Greenberg.
photo : Daniel Bahuaud

« Pour développer des traitements pour une maladie rare, on ne peut pas employer les mêmes approches qu'on utiliserait pour des maladies communes. Les chercheurs n'ont pas accès à un bassin de 10 000 patients. Il faut la participation direct des patients, de leurs parents aussi.

« Pour y arriver, il faut obtenir des données précises et solides sur leurs symptômes, et sur les difficultés auxquelles les proches font face à tous les jours. Il faut les écouter. Où et à quel degré d'intensité ont-ils des douleurs? Quelles tâches quotidiennes sont affectées par ces douleurs? Seuls les patients et leurs parents peuvent nous aident à formuler les bonnes questions qui permettent ensuite d'obtenir des réponses claires d'autres patients. »

Il faut aussi des animaux. La docteur Cheryl Rockman-Greenberg élabore : « On utilise parfois des souris. Dans le cas de l'hypophosphatasie, on a supprimé un gène d'une souris, ce qui lui a donné la maladie. On a pu donc avancer dans nos recherches. »

Rendus aux essais cliniques, le patient et ses parents se retrouvent encore en dialogue avec les scientifiques. « Ce va-et-vient est vital. Il se poursuit d'ailleurs même après la validation d'un médicament. Encore une fois, étant donné que le nombre de patients est limité lors des essais cliniques, les patients et leurs familles sont aussi nécessaires pour l'obtention du financement requis pour peaufiner et perfectionner le traitement. »

EMPLOIS ET AVIS

POUR D'AUTRE EMPLOIS ET AVIS VOIR AUSSI PAGES 24 ET 25.



La prématernelle
Les Franco-lions de Lacerte Inc.

accepte les inscriptions pour septembre 2018

Veuillez composer le **204-253-5315**
ou par courriel à **francolions@outlook.com**
pour les inscriptions ou d'autres renseignements.



GESTIONNAIRE - SERVICES À LA CLIENTÈLE (NU-17-043)

Bilingue • Permanent • 1,0 ETP • Hôpital Ste-Anne
Date de clôture: le 14 mars 2018

Visitez notre site Web pour toutes les offres d'emploi courantes. Envoyer votre c.v. sous pli confidentiel à l'adresse suivante: humanresources@southernhealth.ca

www.southernhealth.ca

Southern Health Santé Sud

Municipalité rurale de | Rural Municipality of La Broquerie

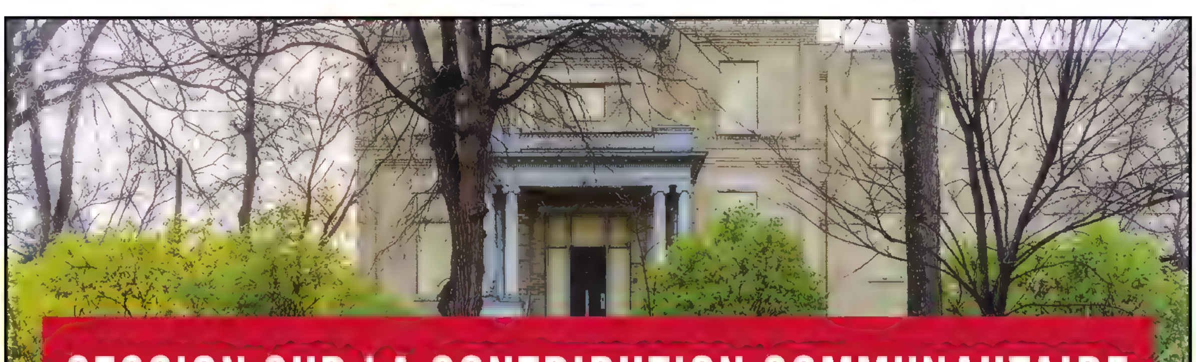
SESSION D'INFORMATION PUBLIQUE

QUAND : Le mercredi 21 mars 2018
De 18 h à 20 h

LIEU : Salle du centre Hylife

BUT : De fournir un aperçu et un compte-rendu du plan d'urgence pour la municipalité rurale de La Broquerie. Venez rencontrer les membres du conseil et le coordonnateur des services d'urgence de la municipalité.

Venez aussi découvrir comment nous assurons que notre communauté soit encore plus sécuritaire. Nous discuterons au sujet des étapes à suivre lors d'une urgence et comment vous pouvez aider votre communauté.



SESSION SUR LA CONTRIBUTION COMMUNAUTAIRE

LUNDI 12 MARS 2018

Centre Culturel Franco-Manitobain, 340, boulevard Provencher
17h00 - 20h00

QU'EST-CE QUI SE PASSE?

Towers Realty Group aimerait souhaiter la bienvenue à tous les membres de la communauté pour examiner notre nouvelle proposition de réaménagement et d'intégration historique de l'école normale de St-Boniface située au 210, rue Masson.

Tout en gardant intacts l'intégrité et l'histoire du bâtiment scolaire existant, nous proposons la construction de 60 logements locatifs, 58 espaces de stationnement intérieur et extérieur et l'ajout d'un emplacement de covoiturage à la propriété pour tous les residents.

Nous nous engageons à préserver l'histoire du site pour les générations à venir tout en renouvelant le site et en empêchant le déclin de la propriété. Nous avons terminé cette nouvelle proposition, en intégrant les commentaires recueillis auprès des résidents et des intervenants communautaires lors de notre précédent engagement public.

POUR PLUS D'INFORMATIONS, VEUILLEZ CONTACTER:
Michelle Richard, M Richard & Associates, 204.451.4790
Kate Moir, M Richard Associates, 204.266.1732
Matt Robinson, M Richard Associates, 204.292.9254

TOWERS REALTY GROUP

THE Great-West Life ASSURANCE COMPANY

ASSISTANT, MODIFICATION DE POLICE

Nous sommes à la recherche de personnes de carrière compétentes qui souhaitent entrer au service d'une organisation novatrice.

Vous êtes un excellent communicateur et désirez apporter votre soutien aux autres? Vous avez un raisonnement analytique et le souci du détail?

Nous cherchons une personne pleine d'énergie, de créativité et d'enthousiasme pour joindre notre équipe du Service à la clientèle.

Responsabilités :

- responsable de la réception et distribution du courrier;
- offrir un service à la clientèle de qualité aux propriétaires de police, aux conseillers/courtiers, aux directeurs, Protection du vivant, aux comptables, aux avocats, aux institutions financières et aux différents services du siège social;
- traiter les demandes reçues par courriel et au téléphone;
- consulter au besoin les collègues expérimentés afin de trouver des solutions satisfaisantes;
- gérer avec précision les changements dans le dossier du client tel que le nom, l'adresse et informations bancaires;
- lors de changements et d'estimations de taux, veiller à ce que les autorisations appropriées soient reçues, que les calculs complexes soient effectués et que les dossiers dans nos systèmes soient correctement mis à jour;
- avoir une connaissance et une compréhension pratiques des produits de la protection du vivant actuels et passés;
- fournir régulièrement de la rétroaction au supérieur afin d'améliorer le déroulement du travail, les processus et les procédures;
- respecter ou surpasser de façon constante les normes de production et de qualité du service;
- contribuer à des tâches ou à des projets particuliers à l'appui des objectifs du service.

Qualifications et compétences requises :

- excellentes habiletés de communication tant à l'oral qu'à l'écrit;
- motivation personnelle et propension à la gestion de charges de travail exigeantes;
- aptitudes avérées en service à la clientèle;
- capacité éprouvée d'apprentissage et de compréhension de nouveaux concepts et grand souci du détail;
- capacité à faire preuve de souplesse, d'initiative, de bon jugement et de discrétion;
- engagement envers la formation continue et le perfectionnement personnel en réussissant des cours offerts par la compagnie et liés à l'industrie;
- sens aigu de l'organisation et excellentes aptitudes de gestion du temps;
- expérience en service à la clientèle est un atout.

Découvrez votre opportunité, dès aujourd'hui!
#CarrierealaGrestWest
Afin d'appliquer visiter la section Carrières du site de la Great West : **https://careers.greatwestlife.com/**

L'emploi du masculin vise uniquement à alléger le texte.

BUDGET FÉDÉRAL 2018-2019

Trois réactions au plan d'aide des médias locaux

Les journaux entre réserves et frustration

Dans son budget 2018, le gouvernement fédéral a annoncé un plan d'aide aux journaux locaux en deux volets.

Premier volet : Ottawa prévoit 50 millions $ sur cinq ans destinés aux journaux de « communautés mal desservies ». Ce financement se ferait par l'entremise d'une ou plusieurs organisations non gouvernementales (ONG).

Deuxième volet : Ottawa envisage de rendre possible les dons privés pour les journaux qui ont un statut d'organisme sans but lucratif (OSBL). En clair, ces entreprises disposeraient alors d'un numéro de charité.

Valentin CUEFF
vcueff@la-liberte.mb.ca

FRANCIS SONIER,
président de l'Association de la presse francophone (APF) et éditeur-directeur général de *L'Acadie Nouvelle*

Francis Sonier voit dans cette aide « un pas vers l'avant » : « Il y a une reconnaissance des médias en situation minoritaire. Ce qui m'a plu dans ce budget, c'est aussi la mention dans le plan des journaux et radios communautaires pour aider les minorités de langues officielles. »

Un autre chapitre du budget prévoit en effet une aide de 400 millions $ aux communautés de langue officielle en situation minoritaire, qui irait, entre autres, aux journaux et radios locales.

Le président de l'APF émet néanmoins des réserves, compte tenu du manque de détails donnés dans l'annonce du gouvernement.

« On dit souvent que le diable est dans les détails. Dans l'attente, on demeurera prudent. Parce que l'urgence est là pour certains de nos journaux membres, qui ont besoin d'aide rapidement. »

Il voit la possibilité pour des journaux d'obtenir le statut d'organisme de bienfaisance d'un bon œil. « L'an dernier, le journal *Le Devoir* a recueilli 600 000 dollars en dons. Ce qui représente 5 % de son budget. Donc c'est une idée intéressante. »

MARIE-FRANCE KENNY,
présidente de *L'Eau vive*

Pour la présidente du journal fransaskois, le gouvernement manque à ses devoirs depuis plusieurs années. « Depuis 2013, nous n'avons plus de publicité fédérale dans nos journaux. On en a sur internet, mais les gens nous lisent surtout sur papier. Alors que le mandat du gouvernement est de communiquer avec l'ensemble des citoyens, anglophones et francophones du pays. »

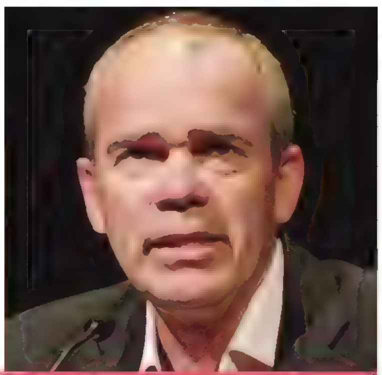
L'eau vive, publié par la Coopérative de publication fransaskoise, était jusqu'à l'année dernière un hebdomadaire. « Avec les problèmes financiers, on a fermé pendant deux mois, on a rouvert, et nous publions actuellement deux fois par mois. »

Pour soutenir son journal, remettre les publicités dans les journaux serait à son avis l'une des solutions, à la fois pour répondre aux besoins de l'entreprise et informer les Fransaskois.

« Tout ce qui est annoncé par le gouvernement devrait être systématiquement publié dans nos journaux francophones. On parle probablement d'environ 1,5 million $ par année, ce qui est peu pour le gouvernement, et va faire en sorte que tous les citoyens seront informés, et pas seulement ceux qui ont internet. »


Francis Sonier.


Marie-France Kenny.


Bob Cox.

Archives La Liberté

Elle estime que 50 millions $ sur cinq ans, « C'est très peu » : « On ne parle pas seulement des médias en situation minoritaire, mais bien de l'ensemble des médias régionaux. Ce qui me préoccupe aussi, c'est que si on donne cet argent-là à une organisation indépendante, qui assurera la gestion? Quelle sera leur connaissance de nos réalités? Cette organisation indépendante devrait avoir les mêmes obligations prévues par la *Loi sur les langues officielles* que le gouvernement. »

BOB COX,
éditeur du *Winnipeg Free Press*, président de Médias d'info Canada

Bob Cox interprète d'une autre manière le texte du budget. Aucun journal à Winnipeg ne serait concerné par le plan des 50 millions $: « Le document parle de « communauté mal desservie ». Je ne sais pas à quel marché ils font référence. Peut-être à des communautés où les journaux ont fermé? Ça me semble une chose étrange à faire. Car si vous ne soutenez pas les journaux qui sont déjà en place, si ceux-là doivent fermer, alors la communauté sera mal desservie. »

Le président de Médias d'infos Canada estime que cette somme « n'est tout simplement pas suffisante pour faire une différence ».

« Environ 10 millions $ par an, ça représente moins d'1 % du budget annuel de CBC/Radio-Canada. C'est un très petit montant. Par exemple, la salle de nouvelles du *Free Press* nous coûte 10 millions $ par année. Nous pensons que le problème est plus important que ça, et qu'il demande une action plus forte. »

Le plan d'Ottawa, qui fait suite à des consultations du monde de la presse, manque de cohérence, analyse Bob Cox. « Je suis perplexe. J'ai parlé à des gens au gouvernement. Tout le monde a reconnu le problème. Il y a eu des rapports. Des recommandations faites (1). Ils avaient l'information. Et pourtant, ils ne veulent rien changer. Je ne comprends pas. »

Il fait référence au rapport du *Miroir éclaté* produit par le Forum des politiques publiques du Canada (1). Sa principale recommandation était un financement direct et durable du gouvernement aux salles de nouvelles à travers le pays. Il ne s'inquiète pas des ingérences possibles entre le gouvernement fédéral et les journaux.

« Theresa May, parlait récemment de l'importance des journaux et disait : *On n'est pas d'accord avec ce qu'ils écrivent, on n'aime pas ce qu'ils écrivent, mais nous devons respecter leur capacité à le faire. C'est bon pour notre démocratie.* Je n'entends pas beaucoup de politiciens au Canada tenir ce genre de discours. »

(1) Le rapport *Le miroir éclaté : Nouvelles, démocratie et confiance dans l'ère numérique*, est le résultat d'une étude menée par le Forum des politiques publiques sur les médias d'information, paru en janvier 2017. Il s'intéresse notamment aux moyens de survie de la presse papier.

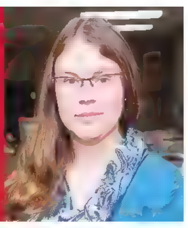

Plus de 3 300 prix... Des millions à gagner!
DATE LIMITE POUR LE TIRAGE ANTICIPÉ
MEGA MILLION CHOICES
2018 LOTTERY
D'une valeur de 230 000 $
DATE LIMITE : LE VENDREDI 9 MARS À MINUIT
Maison en copropriété OU voiture OU vacances pour la vie OU argent comptant
Maison en copropriété Allure, Saint-Norbert + 15 000 $ en argent comptant
Audi R8 Spyder 2018
Gagnez!
IRWIN HOMES
QUALITY WITH DISTINCTION
Audi Winnipeg
ACHETEZ VOS BILLETS DÈS AUJOURD'HUI
UN CHOIX DE 6 GROS LOTS CAPTIVANTS
Y compris
1,1 MILLION DE DOLLARS EN ARGENT COMPTANT!
GROS LOTS OFFERTS : DE SUPERBES RÉSIDENCES À BRIDGWATER LAKES, TAYLOR FARM, RIDGEWOOD WEST ET OSOYOOS, C.-B.
OU 1,1 MILLION DE $ EN ARGENT COMPTANT!
Gagner peut transformer votre vie!
Gino's Homes
HEARTH HOMES
Commandez en ligne
StBMegaMillionChoices.ca
En appui à
Hôpital St-Boniface Hospital
FONDATION • FOUNDATION
204-256-7203 SANS FRAIS 1-855-256-7203
Centre Saint-Vital
LONDON DRUGS
Épicerie
CO-OP Red River
Lieux choisis
SHOPPERS DRUG MART
BILLETS
1 pour 100 $ | 2 pour 175 $ | 4 pour 300 $/ 8 pour 500 $
50/50 PLUS
50/50 PLUSMC
1 pour 15 $ | 6 pour 30 $ | 20 pour 60 $
BIG SCORE PLUS
BILLETS BIG SCORE PLUSMC
1 pour 20 $ | 4 pour 40 $/ 8 pour 60 $
En cas de divergence entre les règlements et la publicité, les règlements officiels de la loterie MegaMillion 2018 s'appliqueront sans exception. * Les billets doivent être commandés avec vos billets de la loterie Options MegaMillion 2018. Il se peut que les prix ne soient pas exactement tel qu'illustré. Nos de permis : LGA 1517-RF-27520, LGA 1517-RF-27521, LGA 1517-RF-27522. Pour tous les règlements, visitez : StBMegaMillionChoices.ca

CULTUREL

DEUX REGARDS SUR UNE PIÈCE

Une mosaïque de briques, de mortier et de magie

AMBER O'REILLY



Les Allogènes représentent un trajet de quatre ans entrepris avec courage et ténacité par Geneviève Pelletier et Ricardo Lopez Muñoz. À l'aide de partenaires et d'un site web, ils ont permis à des gens intéressés par leur démarche de partager leurs réflexions identitaires, de créer étape par étape une mosaïque. Enfin, une bonne vingtaine de personnes prêtes à relever un défi de taille sont montées sur scène, certaines pour la première fois, formant une troupe qui évoque la diversité du Manitoba.

Leurs monologues se ressemblent dans leur structure et leur intention de faire réfléchir, de toucher et d'unir. Mis ensemble, ils révèlent une communauté en évolution qui dévoile ses faces cachées. Le Théâtre Cercle Molière a la chance de compter dans son réseau de nombreux comédiens et artistes qui contribuent à ses productions. Une multitude de nouvelles voix se sont cette fois ajoutées à celles d'habitués comme Laura Lussier, Alphonse Tétrault, Anna-Laure Koop, Natalie Fehéregyhàzi et Renaud Doucet. Qu'ils soient familiers des planches ou nouveaux venus, tous osent communiquer des vérités qui font tomber leurs murs personnels, invitant ainsi les spectateurs à se joindre à eux.

Le décor minimaliste assure un contraste gracieux aux projections et aux effets sonores agités et permet aux participants de prendre toute la place. L'image finale d'un chemin sinueux de chaises couronne cette œuvre qui marie le conte et l'improvisation. Ils nous ont d'emblée prévenus : *Vous n'allez pas assister à un spectacle de théâtre « formel »*. Et je suis devenue témoin d'un théâtre de briques, de mortier et de magie qui m'a émerveillée.

Chez *Les Allogènes*, on casse toutes les barrières

MORGANE LEMÉE



Impossible de ne pas se laisser prendre par les sentiments face aux *Allogènes*.

Si, parmi les 20 témoignages présentés à la première, certains ne peuvent parler à tous, d'autres sont poignants, ébranlants, terrifiants, touchants.

Les Allogènes, c'est toute une expérience, attendue depuis des mois. On peut sentir le travail ardu derrière les récits de vie, qui sont travaillés, étoffés, affinés.

À l'image d'une mise en scène pure et raffinée. Malgré certains témoignages un peu trop longs, on reste captivés par ces histoires personnelles, qui font écho à une communauté ou à une autre.

Vous avez dit communauté? Ce mot tant (trop) utilisé. *Les Allogènes* le dénonce en chœur, l'explique, le décortique. Mais cela suffit-il, de parler du mot?

Identité, famille, culture. Passé, présent, futur. On se confesse, on parle de ce qui fâche, de ce qui blesse. Mais, encore une fois, on pourrait aller beaucoup plus loin, beaucoup plus fort dans la dénonciation.

Pas de quatrième mur au début de la pièce, ni à la fin. Chez *Les Allogènes*, on casse toutes les barrières.

Sous ses allures de thérapie collective, on soupçonne que cette pièce de théâtre expérimentale marquera ses participants, et on ne peut s'empêcher d'imaginer allogène un jour, allogène toujours.

On peut ressentir, de manière presque palpable, un lien spécial et unique entre ces 23 personnes qui, aujourd'hui, sont probablement unies pour la vie.

Une cohésion sans pareille, une symbiose bienfaisante se propage dans le théâtre des *Allogènes*. Et ça fait du bien.



photo : Valentin Cueff

En répétition ou devant le public, *Les Allogènes* sont unis comme jamais.

***Les Allogènes* sera présentée jusqu'au 17 mars au théâtre Cercle Molière, 340, boulevard Provencher. Renseignements : 204 233-8053 ou au www.cerclemoliere.com**

TCM THÉÂTRE CERCLE MOLIÈRE

SAISON 2017–2018

LES ALLOGÈNES

DU 1er AU 17 MARS 2018



UNE PRODUCTION DU
Théâtre Cercle Molière

CONCEPTION
Ricardo Lopez-Muñoz
Geneviève Pelletier

MISE EN SCÈNE
Ricardo Lopez-Muñoz

DRAMATURGIE
Bruno Allain

CRÉATION SONORE ET VISUELLE
Guillaume Feyler

COMÉDIENS
Renaud Doucet
Natalie Fehéregyházi
Laura Lussier

RÉGIE
Keith Damboise

ASSISTANCE À LA RÉGIE
Sara Bouchto

LES ALLOGÈNES

France Adams
Shane Barnabé
Marie Berckvens
John Bluethner
Erwan Bouchaud
Sara Bouchto
Nora Dainhi
Sébastien Gaillard
Nicole Jowett
Anna-Laure Koop
Emmanuel Kaldjob
Lorène Lailler
Emilie Lemay
Evasio Murenzi
Geneviève Pelletier
Emmanuel Perez
Julien Sahuquillo
Guy Sangwa Bin-Kaya
Alphonse Tétrault
Larbi Toumi

BILLETS EN VENTE DÈS MAINTENANT AU 204-233-8053 cerclemoilere.com *et disponibles à la porte*

340, BOUL. PROVENCHER WINNIPEG (MB) **cerclemoliere.com**

COMMANDITAIRE DE SAISON: LIQUOR MART
PARTENAIRE MÉDIA: ICI Radio-Canada
COMMANDITAIRE PRINCIPAL: Caisse Groupe Financier

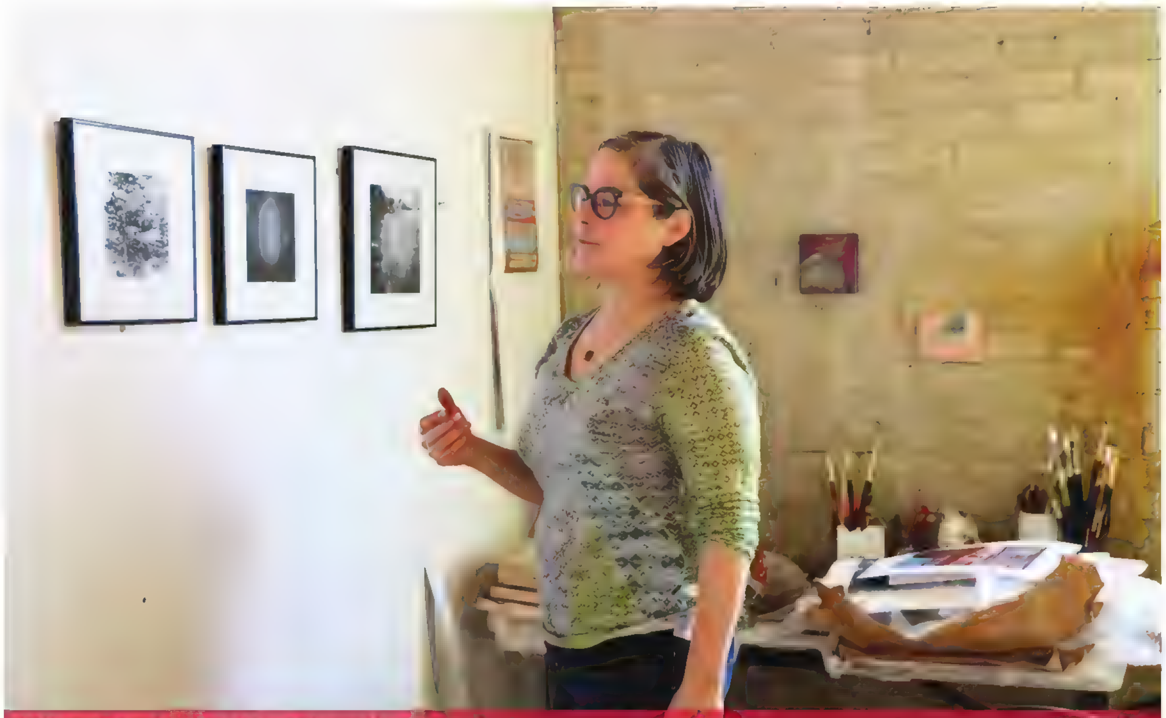
FRANCOFONDS — La Fondation communautaire du Manitoba français
Conseil des arts du Canada — Canada Council for the Arts
Conseil des arts de Winnipeg
Manitoba Arts Council — Conseil des arts du Manitoba
Canada

▶ **Lilian Bonin expose ses photographies**

Capturer les petites choses du quotidien

Depuis une quinzaine d'années, entre peinture et photographie, Lilian Bonin se consacre à son art. Depuis le 2 mars, une trentaine de ses plus récentes photos est exposée à la galerie cre8ery. (1)

Morgane LEMÉE
mlemee@la-liberte.mb.ca



Lilian Bonin, artiste visuelle, en pleine préparation de sa prochaine exposition de photos, à la galerie cre8ery.

photo : Morgane Lemée

Une trace de feuille dans le bitume. Un morceau d'automne sur un sol enneigé. Ce sont ces petites choses de la vie, souvent passées inaperçues, qui inspirent l'artiste visuelle Lilian Bonin pour sa dernière exposition, intitulée *What remains...* « Quand j'ai vu cette emprunte de feuille sur le trottoir, ça m'a marquée. C'est le symbole du temps qui passe. Ces fantômes de feuilles sont presque invisibles, et pourtant, c'est une partie de nous. »

Quand elle n'est pas photographe, Lilian Bonin est peintre. Mais, aujourd'hui, l'accent est placé sur ses photographies. Dans un coin de son lumineux studio, elle les organise minutieusement. Ce projet, sur lequel elle travaille depuis deux ans, est divisé en plusieurs séries de photos à thème, dont un consacré aux feuilles, symboles du cycle de la vie. « Elles représentent nos saisons, le renouvellement. Elles sont là, tous les jours, et on ne les regarde pas. J'aime revoir les petites choses comme ça et leur donner un peu de valeur. »

Lilian Bonin est allée chercher son rêve, la photographie, après plusieurs vies. Infirmière psychiatrique, enseignante en immersion, maman... Après tant d'années consacrées aux autres, celle qui était déjà diplômée du Collègue universitaire de Saint-Boniface a décidé de reprendre ses études. C'est alors qu'elle a obtenu son diplôme en photographie de l'Université du Manitoba. Seize ans plus tard, elle continue de se perfectionner en suivant une formation de photographie à la Maison des artistes visuels francophones. « J'avais besoin de suivre une formation pour me mettre à niveau et savoir utiliser des logiciels, retoucher, faire des montages. C'est comme ça que j'ai créé certaines images de la série des feuilles, en superposant deux photos. »

Cependant, rien de tel que les bonnes vieilles méthodes de la photographie. « Ce que je préfère, c'est tout de même la chambre noire. J'adore cet espace. Je m'y sens bien. On ne sait jamais ce qui va en sortir, c'est une surprise à chaque fois. »

C'est dans cet esprit qu'une des séries exposées n'est qu'en noir et blanc. Une autre est consacrée à la lumière et aux couchers de soleil. Encore une fois, c'est la célébration de moments du quotidien. Elle se promène, pendant des heures, pour redonner vie à ces fragments oubliés. Des images claires, des paysages enneigés ou bien très abstraits. C'est le Manitoba, sous toutes ses beautés.

(1) Exposition des œuvres de Lilian Bonin et de l'artiste Quahaila Hewitt à la galerie cre8ery, au 125, rue Adelaide, à Winnipeg, jusqu'au 13 mars 2018.



SUDOKU

PROBLÈME N° 591

		4	2					
9					5	7	1	
	6			1			3	
					1			
7				4			9	
		8		5		3	2	
4					3	1	7	
	3					5		
6						4		

RÉPONSE DU N° 590

5	8	9	1	2	4	7	6	3
2	6	3	8	5	7	4	1	9
4	1	7	6	9	3	2	8	5
8	5	6	9	7	1	3	2	4
7	9	2	4	3	8	6	5	1
1	3	4	5	6	2	8	9	7
3	2	8	7	1	5	9	4	6
9	4	1	3	8	6	5	7	2
6	7	5	2	4	9	1	3	8

RÈGLES DU JEU :

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres de 1 à 9 qu'une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier : **vous ne devez jamais répéter plus d'une fois les chiffres de 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.**

COLLES ET BRICOLES AVEC EDDY

Chronique de langue du Service de perfectionnement linguistique de l'Université de Saint-Boniface par Danielle Séguin-Tétreault

Toutes les deux semaines, suivez les aventures d'Eddy Moidon, et amusez-vous en même temps à mettre vos connaissances du français oral et écrit à l'épreuve.





DANIELLE Séguin-Tétreault

Salut, c'est moi, Eddy Moidon. Le mois de mars amène la promesse du printemps et pour Cybèle, « printemps » est synonyme de « ménage de garde robes ». Personnellement, je n'ai rien contre cette activité, sauf quand on m'y entraine! Hier, j'ai passé l'après-midi à aider Cybèle à faire le tri dans mes vêtements, ou plutôt à me faire dire ce que je pouvais garder et ce que je devais donner ou jeter. Tout allait plutôt bien jusqu'à ce qu'il soit question d'une certaine chemise pour laquelle j'ai une affection particulière pour des raisons que seuls les hommes peuvent comprendre.

- Ta chemise verte, Eddy, tu peux la jeter, elle est toute tachée.

- Quoi? Jeter ma chemise chanceuse que je porte chaque fois que je regarde un évènement sportif important? Pas question!

- Voyons donc! Une chemise chanceuse! Comme si ça se pouvait!

- Mais certainement que ça se peut! La preuve, je la portais quand je t'ai rencontrée. C'est pas de la chance, ça?

- Ah! Que t'es gentil! Mais es-tu sûr que c'est cette chemise-là que tu portais? Il me semble qu'elle était bleue.

- J'en suis tout à fait sûr! Tu étais belle, j'étais fou d'amour et je transpirais dans ma chemise verte.

- Je t'adore! Bon, alors, tu peux la garder.

Croyez-vous vraiment que je me souviens de la chemise que je portais quand j'ai rencontré Cybèle? Eh oui! Je suis prêt à tout pour sauver ma chemise verte! La semaine prochaine, Cybèle veut faire le ménage de mon armoire à souvenirs. À faire cette semaine : acheter un cadenas pour ladite armoire...

Mon collègue Pierre-Paul a fait le commentaire suivant sur le ménage :

J'ai trouvé un article dans lequel on peut y lire que le taux de divorce augmente de plus que 50 % quand les hommes participent aux tâches ménagères de façon équitable.

Avant de m'interroger sur la source de Pierre-Paul, je vais m'interroger sur la qualité de son français. Voyez la réponse à la page 27.

Voilà, c'est tout. Bonne semaine. Je vous laisse sur ce conseil que m'a donné mon oncle Didace :

« Si tu t'es attaché à la chemise que t'as achetée et que t'as tachée, tâche de la cacher sans que ça se sache! »

Eddy Moidon

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 960

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1							■					
2								■				
3							■					
4									■			
5				■								
6						■						■
7					■						■	
8			■									
9		■			■							
10						■						
11					■					■		
12								■				

HORIZONTALEMENT

1- Île de l'Égypte ancienne. – Chêne vert.
2- Enlevâmes de force. – Construction.
3- Faire peser une lourde charge financière. – Possédâtes.
4- Fourneaux d'affinage. – Le moi.
5- Mouvement basque. – Atténuer.
6- Ensemble des paroles et actions de Mahomet. – Personne tenue à l'écart.
7- Patrie de Paul Valéry. – Cachée.
8- Richesse. – Très petite partie d'un élément matériel.
9- Se suivent. – Canaux servant à l'écoulement de l'urine.
10- À ce moment-là. – Partisans de l'arianisme.
11- Île près de Venise. – Montagne des Alpes occidentales. – Personnel.
12- Couchés tout du long. – Protester.

VERTICALEMENT

1- Relative à un professeur.
2- Accoutumer. – Meuble.
3- Qui plaît par son air. – Fait des faux plis.
4- Hilarité. – Unité du rein.
5- Loi du silence.
6- Suite, succession. – Vin produit par un terroir. – Aperçu.
7- S'entravais, s'embrouillais.
8- Rangées d'arbres dans un plan vertical.
9- Ancien bouclier. – Action de créer, d'instituer.
10- Qui succède à une autre chose.
11- Résida, tint ses séances. – Œuf du pou.
12- Peintre et graveur belge (1860-1949). – Prendre fin.

RÉPONSES DU N° 959

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	C	A	P	R	I	C	E	■	R	A	A	B
2	A	R	R	E	T	I	S	T	E	■	N	E
3	P	R	O	T	E	S	T	A	T	I	O	N
4	T	I	C	S	■	T	A	V	E	R	N	E
5	E	V	E	■	D	E	M	E	N	A	N	T
6	R	I	D	E	R	■	P	L	U	I	E	■
7	■	S	U	B	U	L	E	E	■	E	R	G
8	S	T	R	E	S	A	■	R	E	N	A	L
9	P	E	A	N	■	C	R	E	S	T	■	A
10	R	■	L	E	C	H	A	N	T	■	L	I
11	A	M	E	■	L	E	S	T	E	R	A	S
12	T	E	S	S	E	R	E	■	R	U	S	E

Les 20e Rendez-vous de la Francophonie

CCFM

VIENS FÊTER LES RENDEZ-VOUS DE LA FRANCOPHONIE AU CCFM!



LE MERCREDI 14 MARS À 19 H

La polyvalence dans les Arts... Parlons-en !

Herménégilde Chiasson sera accompagné de Christine Melanson, artiste multidisciplinaire acadienne et J.R. Léveillé et Bertrand Nayet, deux auteurs et artistes manitobains.
La discussion sera animée par Arnaud Decroix, animateur de l'émission Les samedis du Monde sur Radio-Canada.

Salle Antoine-Gaborieau

Entrée libre



LE JEUDI 15 MARS À 17 H

Soirée Dialogues
Avec invité Herménégilde Chiasson.

Présenté par le recteur de l'Université de Saint-Boniface et le CCFM. Une conversation informelle sur l'importance de la culture dans la création d'un modèle identitaire.
L'évènement sert aussi de vernissage pour l'exposition d'Herménégilde «transparenc(i)es» du 15 mars au 18 mai.

Galerie du CCFM

Entrée libre

LIGUE D'IMPROVISATION DU MANITOBA

LE VENDREDI 16 MARS À 20 H

Match spécial

LA LIM : MAITRE DE LA BANDE

16 joueurs de la LIM s'affrontent dans des duels!

Qui remportera le titre du Maitre de la bande cette année?

Salle Antoine-Gaborieau

5 $, 3 $ étudiants



LE SAMEDI 17 MARS À 20 H

LA TOURNÉE DES RENDEZ-VOUS DE LA FRANCOPHONIE

Cinq humoristes se partageront la scène pour vous faire rigoler!

Salle Pauline-Boutal

25 $
Billets disponible à la réception du CCFM
204-233-8972 poste 421
Ou au 233-allo en personne ou au 204-233-2556

CENTRE CULTUREL FRANCO-MANITOBAIN | 340, BOUL. PROVENCHER | 204.233.8972 | CCFM.MB.CA

Canada Manitoba New Nouveau Brunswick Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes Québec SODEC Québec MANITOBA ARTS COUNCIL CONSEIL DES ARTS DU MANITOBA dialogue FONDATION CANADIENNE POUR LE DIALOGUE DES CULTURES

Les Éditions du BLÉ LA MAISON DES ARTISTES VISUELS FRANCOPHONES Juste pour rire Management 233-ALLÔ CENTRE D'INFORMATION 233-2556 1-800-665-4443 Caisse Groupe Financier Université de Saint-Boniface Au cœur d'une communauté AIR CANADA

DSFM

DANS NOS ÉCOLES

Dans nos écoles est une vitrine exceptionnelle pour faire connaître les activités de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) : les réussites des élèves de la maternelle au secondaire et sa programmation d'excellence.

Ce rendez-vous hebdomadaire revient sur ce qui s'est passé dans les 23 écoles de la DSFM et annonce les évènements à venir.

Restez informés en suivant Dans nos écoles chaque semaine dans le journal ***La Liberté*** et sur le site DSFM.mb.ca

Vous êtes enseignant(e) et vous voulez aussi partager l'un de vos succès? Contactez Manella mvilanova@la-liberte.mb.ca

DSFM.CSFM

DSFM_Officiel

DSFM_Alerte

Les jeunes de Lacerte tiennent à aider leur communauté

Solidarité – Éveil – Sensibilisation



À l'occasion de la visite de moisson Winnipeg, les élèves de l'école ont aidé les bénévoles à trier la nourriture et à préparer le repas.

Depuis plusieurs années, l'École Lacerte sensibilise ses élèves à la pauvreté, notamment à la période de Noël avec la confection de paniers à distribuer. Cette année, Linda Romeo, la directrice adjointe, a poussé l'expérience plus loin en proposant une visite de Moisson Winnipeg pour des élèves de la 5e à la 7e année.

Le conseiller de l'école Alain Cenerini a accompagné les élèves à cette sortie. « Nous voulions que les jeunes comprennent où la nourriture qu'ils donnent va, ainsi que les enjeux de la pauvreté. Ils ont réalisé pourquoi il était nécessaire de donner de la nourriture, et ont pu voir le côté positif du travail communautaire. »

« Quand on aide les autres, on se sent mieux, et la société fonctionne mieux. »
Sarah Vandal-Morlock, 6e année.

À la fin du mois de janvier, une vingtaine d'élèves sont allés à Moisson Winnipeg pour visiter, mais aussi pour aider. « Nous avons choisi ceux qui avaient aidé avec les paniers de Noël, afin qu'ils puissent voir l'étape qui suit le don. Linda Romeo a vraiment piloté le projet pour que les jeunes aient une meilleure compréhension de la raison pour laquelle on leur demande de l'aide. »

Pour Rielle André, en 6e année, c'était une première à Moisson Winnipeg. « Quand on est arrivé, on a fait un tour des cuisines. Nous avons aussi vu une salle remplie de nourriture, et une salle avec des ordinateurs et des téléphones. » Rielle avait déjà visité le Centre Flavie-Laurent auparavant. « On avait fait du bénévolat avec le club de citoyenneté de l'école. Pour moi, c'est important de pouvoir aider en faisant des dons et du bénévolat, parce que beaucoup de personnes ont besoin d'aide à Winnipeg. »

Danika Bisson, également en 6e année, n'a pas hésité à retrousser ses manches. « On a préparé des sacs de nourriture, et on a épluché des oignons et des pommes de terre. Avec ma famille, j'avais déjà été à l'Armée du Salut, où on avait préparé et servi de la nourriture à Noël. On avait aussi apporté des cadeaux aux familles qui n'avaient pas beaucoup. C'est vraiment bien de voir la communauté aider, et de savoir qu'on fait une différence pour des gens qui en ont vraiment besoin. »

Pour Sarah Vandal-Morlock, cette visite était importante. « Quand on aide les autres, on se sent mieux, et la société fonctionne mieux. C'est vraiment le *fun* de faire du bénévolat, et tout le monde à Moisson Winnipeg est vraiment gentil. Ils distribuent des choses nécessaires au quotidien. Et la majorité des personnes qui reçoivent de l'aide font aussi du bénévolat. »

Alain Cenerini constate l'impact positif de ces activités sur les élèves. « Je pense que les élèves deviennent plus conscients des impacts obtenus par des petits gestes. On peut avoir l'idée d'améliorer le monde, mais ça commence par des tâches très simples et du travail d'équipe. C'est possible pour tout le monde. Et en aidant sa communauté, on comprend mieux les besoins qu'il y a ailleurs. »

Célébrons nos succès!



Après deux coups manqués, le temps a finalement été assez clément pour permettre aux élèves de l'École Saint-Lazare de passer un bon moment à Assessippi. À la sortie de ski du 20 février, les élèves ont pu faire du ski, de la planche à neige et de la glissade. Chaque année, les jeunes attendent cette journée avec impatience!



Yorade Morin-Gélinas,
10e année,
École communautaire Réal-Bérard

« J'aime cette école parce qu'elle offre beaucoup de sport en dehors des heures de classe, comme du badminton ou du volley. Je suis très impliqué, j'aime bouger, être actif et jouer stratégiquement. Je trouve aussi qu'il y a une très bonne relation entre les élèves et les professeurs. Ils nous aident beaucoup avec nos devoirs. »

Lumière sur le Centre scolaire Léo-Rémillard

Léo-Rémillard entre dans l'histoire de la LISTE

Improvisation – Rayonnement – Réussite



Josée Kornelson, Solange Roy, Roger Durand, Phillip Seel, Colin Bazin ont mis toute leur énergie pour assurer le spectacle et remporter le trophée.

Depuis plusieurs années, le Centre scolaire Léo-Rémillard (CSLR) est l'équipe à battre à la Ligue d'improvisation du secondaire tellement époustouflante (LISTE). Ou plutôt les équipes, puisque face au grand intérêt de ses jeunes pour le théâtre d'improvisation, l'établissement a cette année encore présenté deux équipes au tournoi : Les Renards ou ketchose, composée des élèves de 9e année et de 10e année, et Lapelle, qui regroupe les élèves de 11e année et de 12e année.

> ***« Pour moi, c'est extraordinaire que les deux équipes du CSLR aient réussi à se qualifier. »***
> Phillip Seel, 12e année.

Pour la première fois dans l'histoire de la LISTE, le vendredi 2 mars, deux équipes présentées par une même école se sont disputées le trophée. Pour Solange Roy, en 12e année, cette finale était sa quatrième, mais aussi sa dernière. « Cette finale a été différente, parce que c'était la dernière fois avec mes camarades. J'ai beaucoup aimé jouer contre les plus jeunes de Léo-Rémillard. Les deux équipes se sont vraiment soutenues pendant tout le tournoi. »

Phillip Seel, également en 12e année, a découvert l'improvisation cette année. « Je voulais vivre de nouvelles expériences et m'impliquer plus dans la communauté de notre école pour ma dernière année. C'est évident que tout le monde ne va pas en finale, alors pour moi, c'est extraordinaire que les deux équipes du CSLR aient réussi à se qualifier. »

« Ça montre qu'on a du talent, » intervient Josée Kornelson, également nouvelle recrue. À son arrivée en 9e année en septembre, Josée n'a pas perdu de temps pour s'inscrire. « J'aime beaucoup le théâtre. Monsieur Durand est venu parler de l'improvisation dans notre classe, et j'ai aimé l'idée. Au début, je pensais que j'allais être terrible. Je ne voulais pas trop espérer, mais on a eu de la chance. »

Colin Bazin, en 9e année aussi, est arrivé dans l'équipe un peu malgré lui. « Je ne me suis pas vraiment inscrit. Monsieur Durand est venu me voir à plusieurs reprises. Alors je suis allé à une rencontre, puis à deux, puis à toutes. Et j'ai vécu une expérience unique. Arriver en finale montre qu'on a vraiment un bon entraineur. »

Sur les quatre dernières finales, les équipes du CSLR ont participé à toutes, et en ont remporté trois. L'entraîneur hors pair, c'est Roger Durand, enseignant de physique et chimie. « J'ai commencé l'improvisation quand la LISTE a débuté en 1995. En 1998, j'ai fait le saut à la Ligue d'improvisation du Manitoba. En ce temps-là, on ne savait pas vraiment ce qu'on faisait, il n'y avait pas d'entraineurs comme tels. »

Fort de sa propre expérience, l'enseignant a commencé à prendre en main des équipes au secondaire. « C'est difficile d'entrainer. J'ai mis beaucoup de temps à trouver quoi viser. C'est vrai que dix ans d'entrainement et d'expérience, ça fait une grosse différence. La plupart des écoles apprennent en faisant. »

Solange Roy garde un excellent souvenir de ses quatre années à la LISTE. « Monsieur Durand nous a toujours poussé à prendre des risques. Parfois, je montais dans la bande à contre-cœur. Mais ça a toujours payé et je suis très contente d'y avoir participé pendant quatre ans. »

À noter

LES ACTIVITÉS SCOLAIRES

Le 7 mars,
Championnats divisionnaires de basketball.

Le 7 mars,
Soirée Portes ouvertes CLR.

Le 12 et 14 mars,
Camp Chauffez le four,
5e – 6e années,
Camp Moose Lake.

Du 16 au 18 mars,
Camp JMCA Sud,
élèves de la 9e à la 12e année,
Camp Moose Lake.

LA COMMISSION SCOLAIRE

Réunion de la Commission scolaire franco-manitobaine,
le mercredi 21 mars à 19 h,
au bureau divisionnaire, Lorette.

CONGÉ

Du 5 au 9 mars,
Semaine de relâche
pour l'École communautaire La Voie du Nord.

Le 9 mars,
Congé pour tous sauf
l'École communautaire La Voie du Nord,
Journée d'administration.

Le 12 mars,
congé pour les élèves
de l'École communautaire La Voie du Nord,
Journée d'administration.



EMPLOIS ET AVIS

Actionmarguerite

Service & Compassion

Médecin

Responsable d'assurer les services médicaux à 40 résidents vivant au 185, rue Despins, Winnipeg

Travaille étroitement avec une équipe interdisciplinaire à prodiguer des soins primaires et médicaux à une clientèle gériatrique francophone. Participe à un service d'appel de 11 médecins avec rémunération médicale.

Pour plus d'information, contacter
Charles Gagné, directeur général
cgagne@actionmarguerite.ca

Actionmarguerite

Service & Compassion

Coordinateur (trice)

du perfectionnement du personnel et des services en langue française (0,8 ETP, terme de deux ans)

Responsable d'assurer la coordination du perfectionnement du personnel et d'encadrer le travail lié à l'offre active des services en français, et d'appuyer les programmes et services afin de renforcir les capacités et le leadership.

Pour plus d'information :
www.actionmarguerite.ca/fr/carrieres/offres-demploi/

Faites parvenir votre demande à action@actionmarguerite.ca

Centre du patrimoine

Le Centre du patrimoine est à la recherche de candidatures pour combler le poste suivant :

ASSISTANT(E) ADMINISTRATIF(IVE)

L'assistant(e) administratif(ive) du Centre du patrimoine assure un rôle central dans le service au public tant pour les demandes de recherche que pour l'orientation des chercheurs. Cette personne travaille en étroite collaboration avec l'ensemble du personnel; elle a des compétences variées dans le domaine du service à la clientèle et dans l'usage de divers programmes informatiques. Cette personne aime travailler dans un environnement où les activités de recherche portant sur la francophonie manitobaine sont variées et nombreuses.

Description de tâches :

- répondre aux demandes du public en recherche généalogique y compris pour la preuve d'ascendance métisse;
- gérer les demandes de recherche généalogique dans le système de gestion en place;
- assurer le suivi aux demandes de recherche généalogique et travailler en collaboration avec les généalogistes;
- assurer certaines tâches en gestion financière;
- entrer les données de descriptions d'archives;
- accueillir les chercheurs;
- gérer le classement des documents.

Compétences requises :

1. capacité de travailler de façon autonome et en équipe;
2. aptitude à travailler dans le domaine du service à la clientèle;
3. maîtrise des deux langues officielles tant à l'oral qu'à l'écrit;
4. maîtrise des programmes de Microsoft Office;
5. la connaissance de logiciels de base de données est un atout.

Le(la) candidat(e) recherché(e) fait preuve d'un sens de l'organisation et d'intérêt pour l'histoire de l'Ouest canadien.

Charge de travail : 40 heures par semaine, à temps plein

Rémunération et avantages sociaux : selon les taux établis par l'organisme.

Faites parvenir votre demande **avant le lundi 19 mars 2018** à :

Candidatures
Centre du patrimoine
340, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G7
204-233-4888 • shsb@shsb.mb.ca

DIVISION • SCOLAIRE
FRANCO-MANITOBAINE

Nous recherchons des candidat(e)s pour les postes suivants :

POSTE : **2 Enseignant(e)s – cycle de la jeune enfance**
Contrat permanent 100 %

Enseignant(e) – cycle intermédiaire
Contrat permanent 100 %

Enseignant(e) – éducation artistique (M à 8e) et éducation physique (M à 4e)
Contrat permanent 100 %

Auxiliaire – 4,80 heures par jour
Contrat permanent et temporaire

OÙ : École régionale Notre-Dame
À : Madame Gisèle Bosc, directrice

POSTE : **Enseignant(e) – cycle intermédiaire**
Contrat temporaire 100 %
OÙ : École Noël-Ritchot
À : Madame Nicole Nicolas, directrice

POSTE : **Enseignant(e) – Maternelle**
Contrat temporaire 100 %
OÙ : École Saint-Lazare
À : Monsieur Jeremy Laferrière, directeur par intérim

POSTE : **Enseignant(e) – Orthopédagogue et cours et niveaux à être déterminés**
Contrat temporaire 100 %
OÙ : École régionale Saint-Jean-Baptiste
À : Madame Jennifer Wiebe, directrice

POSTE : **Auxiliaire – 5,50 heures par jour**
Contrat temporaire
OÙ : École La Source
À : Monsieur Darcy Simard, directeur

Les postes seront ouverts jusqu'au 13 mars 2018.

Pour de plus amples renseignements : www.dsfm.mb.ca

Qui vous propose une carrière offrant...

- un salaire concurrentiel?
- une conciliation travail-vie?
- un perfectionnement professionnel?
- une possibilité de faire une différence?

WCB does.

Expert en paiement

1 poste permanent / Offre Nº 18-23

À titre de membre de l'équipe du service d'indemnisation, vous aurez à recueillir des informations et à établir toutes les indemnités pour perte de gains des réclamations de la WCB.

Pour en savoir plus, visitez le site **www.WCBdoes.com.**

Date de clôture : le 11 mars 2018

2018 MANITOBA'S TOP EMPLOYERS

La WCB s'engage à offrir un milieu de travail respectueux, inclusif et diversifié qui représente le Manitoba.

www.WCBdoes.com



Archidiocèse de **Saint-Boniface** Archdiocese

ADJOINT(E) ADMINISTRATIF(IVE) AUX SERVICES PASTORAUX

L'Archidiocèse de Saint-Boniface recrute un(e) adjoint(e) administratif(ive) à temps plein.

L'objectif principal de ce poste est de :

- fournir un support administratif au personnel des Services pastoraux, au directeur des services pastoraux et à différents comités dans le domaine pastoral;
- gérer le Centre de ressources (bibliothèque);
- coordonner les services de traduction (anglais<>français) du Centre diocésain.

Le salaire dépendra de l'expérience et des compétences du/de la candidat(e) sélectionné(e).

La date limite de dépôt des candidatures est **le 9 mars 2018**. Vous pouvez consulter la description détaillée de ce poste sur le site web du diocèse : **www.archsaintboniface.ca**

Pour plus de détails,
contactez le **directeur des ressources humaines**,
Randy Cameron : 204-594-0292 ou
rcameron@archsaintboniface.ca

Université de **Saint-Boniface**
Au cœur d'une communauté.

APPEL DE CANDIDATURES

PROFESSEUR OU PROFESSEURE À LA FACULTÉ D'ÉDUCATION (POSTE MENANT À LA PERMANENCE)

Le baccalauréat en éducation est un programme de deux ans : la première année consiste surtout en des cours de formation théorique offerts sur place et la deuxième se déroule principalement dans les écoles de la province afin de mieux concilier théorie et pratique. Le diplôme postbaccalauréat et la maitrise en éducation comprennent des cours dans les domaines suivants : administration scolaire et fondements; counseling scolaire; éducation inclusive; français langue seconde (français de base); et langue, littératie et curriculum.

Description du poste :

- Enseignement de cours au niveau du 1er cycle;
- Encadrement des stagiaires en formation initiale;
- Enseignement du cycle supérieur dans le domaine de la langue, la littératie et le curriculum;
- Enseignement de cours (sur place et à distance);
- Encadrement d'étudiants et d'étudiantes à la maitrise;
- Élaboration et réalisation d'un programme stratégique de recherche;
- Participation aux activités de la Faculté;
- Services à la communauté.

Qualifications :

- Doctorat (Ph. D.) dans le domaine d'éducation (ou en voie d'achèvement);
- Riche expérience en enseignement dans un contexte scolaire inclusif;
- Variété d'expériences professionnelles;
- Connaissance étendue du milieu scolaire francophone et d'immersion française en situation minoritaire;
- Entregent, capacité de travailler en équipe et d'entretenir de bonnes relations interpersonnelles;
- Habiletés d'enseignement en ligne;
- Excellentes compétences langagières en français et en anglais;
- Habiletés d'organisation et de gestion du temps.

Rémunération : selon la convention collective

Entrée en fonction : le 1er aout 2018

Veuillez soumettre votre curriculum vitæ et demander à trois personnes répondantes de faire parvenir une lettre de recommandation au plus tard à 12 h le 23 mars 2018 à :

Monsieur Stéfan Delaquis, doyen de la Faculté d'éducation et des études professionnelles
Université de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale
Winnipeg (Manitoba) R2H 0H7
Téléphone : 204-237-1818, poste 302 Télécopieur : 204-233-0217
sdelaquis@ustboniface.ca ustboniface.ca

L'USB souscrit au principe de l'équité en matière d'emploi et encourage la candidature de toute personne qualifiée, femme ou homme, y compris les Autochtones, les personnes handicapées et les membres des minorités visibles. Conformément aux exigences prescrites en matière d'immigration au Canada, toutes les personnes qualifiées sont invitées à postuler; la priorité est toutefois accordée aux personnes ayant la citoyenneté canadienne ou la résidence permanente.

DIVISION SCOLAIRE VALLÉE de la RIVIÈRE-ROUGE RED RIVER VALLEY SCHOOL DIVISION

est à la recherche d'un(e) :

enseignant(e) à temps plein (1,0)
à l'Institut Collégial St-Pierre
Contrat permanent (à partir de septembre 2018)

Doit être en mesure d'enseigner :
Mathématiques Pré-Calcul, Appliquées et au Quotidien, Physique et Chimie.

À la division scolaire Vallée de la Rivière-Rouge, on s'engage à embaucher des enseignant(e)s qui ont les besoins des étudiants à cœur. On embauche des enseignant(e)s qui réfléchissent sans cesse sur leur enseignement et sur l'apprentissage des élèves. En communiquant efficacement avec les étudiants, les parents et leurs collègues, ces enseignant(e)s sont capables de bâtir des relations positives avec les communautés qu'ils desservent.

L'Institut Collégial St-Pierre est une école d'immersion située à Saint-Pierre-Jolys, Manitoba à 30 minutes au sud de Winnipeg sur l'autoroute 59.

Les candidat(e)s doivent :

- posséder un brevet d'enseignement au Manitoba;
- démontrer la capacité de travailler en équipe;
- avoir d'excellentes compétences langagières dans les deux langues officielles;
- adhérer à la philosophie de l'école;
- adhérer à la philosophie de l'inclusion;
- pouvoir intégrer la technologie dans leur enseignement;
- avoir une connaissance des programmes d'études;
- être familier avec la pédagogie, l'apprentissage et les stratégies d'évaluation courantes;
- avoir d'excellentes habiletés de communication et d'initiative.

Date de clôture : Le vendredi 9 mars 2018.

Faites parvenir votre curriculum vitae à :

Pascal Fortin
Directeur, ICSP
Téléphone : 204-433-7938 • Télécopieur : 204-433-7412
Courriel : pfortin@rrvsd.ca

Nous remercions tous les candidat(e)s de leur intérêt; toutefois, nous communiquerons seulement avec les personnes retenues pour une entrevue. L'embauche sera faite après vérification du dossier criminel et de l'abus chez les enfants.

NÉCROLOGIE

Thérèse Cécile Lavoie

11 janvier 1924 - 20 février 2018



Thérèse Cécile Lavoie, est née Légaré le 11 janvier 1924. Elle est née dans une famille qui aimait la musique. Un vieux meuble RCA à rouleaux jouait déjà Caruso et les grands airs d'opéra dans la cuisine, sur la ferme, quand elle était petite fille. Elle aimait chanter comme toute sa famille, Jules, Charles, Camille, Lucien. Le chant était une façon de vivre, de célébrer la vie. Et Thérèse aimait la vie. Qui eut pensé qu'un jour Thérèse chanterait dans le grand chœur de l'opéra de Winnipeg, déguisée en Egyptienne pour l'opéra Aïda? Qui eut pensé qu'un jour elle chanterait son Ave Maria à Saint-Pierre de Rome? Son Ave Maria tant prisé pour les funérailles dans la petite église de Dunrea qu'elle a fréquenté pendant un demi siècle.

Thérèse était une bonne et j'ose même dire sainte personne. Une femme qui ne savait dire de mal de personne. Une femme qui savait voir le beau dans toutes choses et qui savait aimer et rendre heureux.

Elle a grandit dans une petite maison sur la plaine, loin du bruit du monde. Loin de sa misère aussi. La grande dépression des années trente n'a pas laissé de marques profondes sur une famille qui vivait de ses champs et de ses animaux. Les desserts étaient moins sucrés et les cadeaux plus petits, mais la famille était heureuse et bien au chaud. La guerre a quand même réussi à lui prendre un frère et elle a même essayé de lui prendre son amoureux Athanase, mais sans succès. Athanase est revenu de son tour de garde en Atlantique nord, et il a marié sa belle Thérèse.

Ils ont mis au monde quatre enfants, en ont adopté deux de plus et travaillant, souvent ensemble dans le magasin général de Dunrea ont réussi à donner à tous ces enfants les outils nécessaires pour faire face à la vie. Ils leur ont montré que le bonheur était un rêve possible, quand on est entouré de famille et d'amis, qu'on travaille un peu et qu'on est prêt à accepter ce que le destin nous réserve.

Quand l'aventure Dunrea est devenue difficile, le magasin général fut vendu et Thérèse est partie avec Athanase vivre à Saint-Boniface où elle est vite devenue membre à plein temps des Intrépides et autres chorales manitobaines, donnant son temps au bénévolat et travaillant pendant des années à l'hospice où elle a terminé ses jours.

Les dernières années de sa vie furent plus difficiles pour ceux qui l'aimaient que pour Thérèse. Petit à petit sa mémoire lui fit défaut et elle oublia à peu près tout le monde, même son cher Athanase qui pourtant la visitait tous les jours. Pourtant elle n'a jamais oublié d'être ce qu'elle avait été toute sa vie. Lumineuse, drôle, et de bonne humeur. Même à la toute fin quand elle n'était plus que l'ombre d'elle-même, elle chuchotait en riant des chose qu'on ne pouvait que deviner, toujours la femme soleil qui ne capitulait jamais au malheur. Elle va beaucoup nous manquer.

La messe des funérailles a été célébrée le 1er mars 2018 à la cathédrale Saint-Boniface.



CHRONIQUE RELIGIEUSE

PASCALE DALCQ

En vivant, tout simplement…

Lorsque notre foi fait indissociablement partie de notre vie, ne nous arrive-t-il pas de songer à des façons d'en mieux témoigner, de mieux la partager?.... Lorsque nous avons à cœur de célébrer notre foi en Église, ne nous arrive-t-il pas de nous dire que nous aimerions avoir nos amis et tous ceux qui nous sont chers à nos côtés?...

Nous nous sommes tous, un jour ou l'autre, posés la question de savoir comment transmettre autour de nous les valeurs évangéliques, de savoir comment témoigner de l'amour de ce Dieu auquel nous croyons, et tout cela de notre mieux.... dans l'espoir que notre foi puisse être contagieuse. Mais en ayant en même temps le sentiment d'avoir bien du mal à y arriver. Alors... quel en est donc le secret?

De retour des funérailles de mon amie Monique (notre amie à tous!) m'est venue l'ébauche d'une réponse. Ce matin-là, dans la Cathédrale, nous étions des centaines : familles, amis, collègues, élèves, rassemblés dans une même célébration, celle de la vie d'une jeune femme de 39 ans, qui venait de nous quitter trop tôt, après des années de combat contre la maladie. Des centaines de personnes entourant sa famille, toutes unies dans une même ferveur, une même présence, une même prière, un même chant... Toutes ces personnes ont-elles pour autant l'habitude d'exprimer leur foi et leurs valeurs d'une même façon? Toutes ont-elles pour habitude de fréquenter pareillement l'église? Étaient-elles rassemblées par une même obligation sociale aux funérailles d'une célébrité? Bien sûr que non! Il y avait là une foule si diverse, mais si unie cependant. Qu'est-ce que Monique avait donc de si spécial? Qu'est-ce qui nous avait rassemblés là de façon si unanime?

C'est que, tous et toutes, chacun(e) à notre façon, Monique nous avait touchés. Par sa joie de vivre, son amour, son amitié, son humour, son dévouement d'enseignante, sa foi si communicative, ou que sais-je encore. Monique a vécu, pleinement, Monique a aimé la vie à la folie, Monique a vécu jusqu'au bout. Monique a aimé; elle a aimé les personnes que la vie a mises sur sa route, elle a aimé les belles et bonnes choses de la vie, elle a aimé son Dieu; elle s'est donnée à fond dans tout ce qu'elle faisait. Elle a aimé et donné sans regrets, sans arrière-pensées, sans compter. Et tout cela, pourquoi? Parce que la vie l'avait toujours gâtée et lui avait été douce? Pas vraiment. Les défis de santé ne lui ont jamais été épargnés. Mais au lieu de se refermer sur elle-même, de s'aigrir, d'éprouver du ressentiment, Monique a su, un jour à la fois, prendre ce que la vie lui donnait : les « bourrasques » comme le soleil, les bons jours comme les mauvais. Dans tout cela, elle a toujours continué à s'ouvrir – telle une fleur merveilleuse – au soleil de l'amour, l'amour reçu et partagé. Et jusqu'au bout, elle a aimé apprendre, découvrir de nouvelles choses, rencontrer de « nouveaux amis » de passage. Bien sûr, cette foi et cet amour de la vie, elle les avait reçus en héritage de parents et grands-parents aimants. Elle avait grandi dans l'amour et le partage au sein d'une belle famille. Simplement, ces dons reçus, elle a su les faire fructifier, les faire grandir, les partager, infiniment. Si Monique avait à cœur de partager sa foi chrétienne, elle se cassait peu la tête en se demandant comment y parvenir. Monique était rayonnante et contagieuse en vivant, tout simplement! Et si elle a quelque chose à nous léguer, c'est sans doute cela.

Toutes les personnes que la vie met sur notre route ne découvriront peut-être pas en cette vie l'amour du Dieu auquel nous croyons. Mais ce qui est à notre portée – et le sera toujours – c'est de vivre, d'aimer, de donner, de partager les joies et peines de ceux et celles qui nous entourent, par la vérité et l'authenticité de notre vie, de notre amitié. Avant que de partager les mots de notre foi, de refléter l'amour, en vivant, tout simplement.

Monique nous a régulièrement partagé ses réflexions dans ces pages, dans des chroniques bien à l'image de ce qu'elle était : simples et nourries des exemples de la vie quotidienne – poissons rouges ou grenouille voyageuse – toutes émaillées de ce qui l'émerveillait ou la faisait sourire. Dans une conférence récente sur le message des Prophètes, le Rabbin Green nous invitait à croire que c'est notre responsabilité à chacun(e) de développer en nous tout le « potentiel prophétique que Dieu nous a donné » pour ainsi, chacun(e) à notre façon, faire advenir en ce monde le Royaume de Dieu, un jour à la fois, en apprenant à aimer comme nous sommes aimés. N'oublions jamais le merveilleux exemple que notre amie Monique nous en a donné!

Vous pouvez aussi lire la *Chronique religieuse* de la semaine, ainsi que les chroniques antérieures sur le site Web de l'Archidiocèse de Saint-Boniface : http://www.archsaintboniface.ca/main.php?p=217

COMMUNAUTAIRE

Les nouveaux visages du CA de la SFM

DENIS GUÉNETTE :

Un juriste qui veut faire rayonner le français

Depuis novembre 2017, *La Liberté* vous amène chaque semaine à la rencontre d'un des 22 nouveaux membres du conseil d'administration de la Société de la francophonie manitobaine (SFM), élu le 12 octobre.

Découvrez dans nos pages le parcours et les aspirations des porte-parole de la francophonie.



Denis Guénette.

photo : Daniel Bahuaud

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

Résident de Winnipeg, Denis Guénette représente le secteur juridique au CA de la Société de la francophonie manitobaine (SFM).

Lorsque l'Association des juristes d'expression française du Manitoba (AJEFM) l'a invité à siéger au CA, denis Guénette a vite accepté.

« Je suis juriste de formation, trésorier à l'AJEFM et avocat pour la Province. Rien de plus naturel pour moi que de représenter le secteur juridique. D'autant plus que le CA de la SFM a reçu le mandat, à l'Assemblée générale extraordinaire de la SFM du 13 mai 2017, de remettre à l'AJEFM la responsabilité du programme Infojustice, ou bien de trouver une autre instance qui s'en occuperait.

« Nous voulons régler le cas d'Infojustice, qui est plutôt irrégulier. Dans quatre autres provinces, ce sont les associations de juristes qui gèrent des programmes. Or l'AJEFM n'offre plus de services ou de programmes. »

Pour Denis Guénette, élevé à Southdale et au Parc Windsor, dans le sud de Saint-Boniface, siéger au CA de la SFM ne saurait se limiter à représenter une seule dimension du Manitoba français. « J'ai fréquenté l'école Lacerte, le Collège Louis-Riel et obtenu un baccalauréat ès Arts au Collège universitaire de Saint-Boniface. J'ai étudié le droit dans une faculté bilingue, à l'Université McGill, à Montréal. Et je suis rentré à Winnipeg pour pratiquer le droit bilingue, pour faire rayonner à ma façon le français.

« Ainsi ma présence à la Direction du contentieux civil de la Province permet à la Couronne d'offrir plus de services bilingues. La Couronne peut comparaître en cour en français. Et notre bureau offre des services juridiques bilingues à plusieurs Sociétés de la Couronne, entre autres au Centre culturel franco-manitobain. »

En plus de siéger au CA de l'AJEFM, Denis Guénette a participé au CA du Festival du Voyageur de 2009 à 2016. De 2008 à 2014, il était membre du conseil du St. Boniface Diocesan High School.

« Être au CA de la SFM, c'est stimulant. Quand un organisme voit qu'il est temps de se renouveler, c'est dynamique. Après deux réunions du nouveau CA, tel que constitué dans le nouveau règlement administratif, je peux dire qu'on ressent une vague d'énergie, qui nous vient des États généraux. Je suis heureux d'y contribuer. Et puis notre président Christian Monnin est un juriste. Je ne pourrais pas demander mieux! »

Un capot honorifique pour Louis Gagné

La récompense d'une fidélité de 30 ans

Daniel BAHUAUD
dbahuaud@la-liberte.mb.ca



Louis Gagné reçoit le capot honorifique du Festival du Voyageur, le 16 février.

photo : Gracieuseté Festival du Voyageur

C'est devant le Fort Gibraltar, lors de la cérémonie d'ouverture du Festival du Voyageur le 16 février, que Louis Gagné a reçu son capot honorifique.

« On m'a complètement surpris, au point où les mots me manquaient. Je n'ai rien soupçonné. Pour la première fois depuis plusieurs années, le capot n'était pas remis au Relais du Voyageur, au CCFM. Alors on n'a pas eu à chercher un prétexte pour me faire quitter le Parc du Voyageur.

« Colin Mackie, le gérant des programmes du patrimoine et de l'éducation au Festival, m'avait même demandé d'aider à la remise du capot. Il m'a dit : *On veut un interprète habillé en tenue de Voyageur. Tu allumeras le feu du grand brasier une fois que le récipiendaire recevra son capot.* Alors imaginez ma surprise quand la Compagnie de La Vérendrye, dont je suis membre, m'a tendu le capot au moment désigné. Ma fille Maryse a enlevé de ma main le flambeau que je tenais, et Michel Loiselle, le capitaine de la Compagnie, m'a mis le capot sur le dos. On aurait cru que tout le monde savait, sauf moi.

« Mes enfants, les toryeux, le savaient. Mon fils Louis-Simon, comme mes parents, Laurent et Gertrude, sont venus, eux aussi. Ils ont su garder le secret. Mes parents ne visitent plus beaucoup le Parc, alors ils s'étaient cachés avant la remise du capot, de peur que je les aperçoive et que je me mette à soupçonner un complot! Alors quand j'ai finalement allumé le grand feu, c'était avec une fierté presque inimaginable. »

Louis Gagné participe à l'interprétation historique au Fort Gibraltar depuis 30 ans. Chaque Festival, il s'habille en tenue d'époque, pour incarner le personnage de Séraphin Lamarre, un commis de la Compagnie du Nord-Ouest qui a véritablement existé.

Au Cabaret de la Compagnie de La Vérendrye, il campe le sergent Lafosse, également un personnage historique.

« Quand d'autres interprètes du Festival me félicitent pour mon travail, ça fait chaud au cœur. Mais la reconnaissance des Vieux Loups du Festival, donc les anciens membres du CA, c'est incroyable. Je me sens vraiment apprécié.

« Et parce que le capot m'a été remis le premier soir du Festival, j'en ai profité pour le porter la première fin de semaine. La semaine, je n'ai pas osé. Il est tellement beau que je ne voulais pas le salir! »

(1) On peut se renseigner davantage sur les interprétations historiques de Louis Gagné et de ses enfants Maryse et Louis-Simon dans l'article *Une affaire de famille*, paru à la page 11 du cahier spécial du Festival du Voyageur, paru avec *La Liberté* du 14 au 20 février.

COLLES ET BRICOLES - RÉPONSE



J'ai trouvé un article dans lequel on **peut lire** que le taux de divorce augmente de plus **de** 50 % quand les hommes participent aux tâches ménagères de façon équitable.

Le pronom relatif *dans lequel* remplace *article*. Le pronom personnel y est donc inutile.

L'expression *plus que* sert de comparaison tandis que *plus de* est utilisé pour indiquer une quantité supérieure, comme c'est le cas dans la phrase ci-dessus.

À VOTRE SERVICE